Le Président Tebboune honoré pour ses efforts en faveur de la cause palestinienne

P.16

L'Algérie condamne l'intrusion d'un ministre de l'occupant israélien dans l'esplanade d'Al Aqsa

P.2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION MARDI 23 MAI 2023 // N°563 // PRIX 20 DA// Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

RENFORCER LA PRÉSENCE DE L'ALGÉRIE ET S'OUVRIR DES PERSPECTIVES AU SEIN D'UNE EUROPE FRAGILISÉE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU PORTUGAL POUR UNE VISITE D'ETAT

- Le Portugal, un modèle économique à prendre en ligne de compte
- Une ascension rapide depuis vingt ans

Lire en page 3

SAHARA OCCIDENTAL

Match historique entre la sélection sahraouie et le Mouloudia d'Alger au stade Nelson-Mandela

Lire en page 11

CULTURE

18ES ANDALOUSSIATES EL DJAZAÏR

Les Ensembles El Maghdiria" et "El Djazira" à l'honneur

Les associations culturelles El Maghdiria, pour le chant andalou et chaâbi, de Mascara, et El Djazira, d'Alger, ont animé, samedi à Alger, une soirée dédiée à la célébration du patrimoine musical andalou, dans le cadre des 18es Andaloussiates El Djazaïr, devant un public peu nombreux.

Lire en page 12

UN TRÉSOR ARCHÉOLOGIQUE RÉCUPÉRÉ

Un coup de maître de la part de la Police de Tébessa

P.16

L'AMBASSADEUR DE CHINE EN ALGÉRIE LE SOULIGNE :

Le partenariat stratégique global algéro-chinois « continuera à se hisser sans cesse »

P.16

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

La CNAS remporte la Distinction spéciale de l'AISS pour l'innovation

P.6

LA MESURE DE LA PERFORMANCE COMME OUTIL DE MANAGEMENT

Le secteur financier entre dans une nouvelle ère

P.6

COMMENT RÉDUIRE LE RISQUE SISMIQUE

La parole aux experts

P.4

UN TROUPEAU DE MOUTONS DÉCHIRÉS PAR UNE MEUTE DE HYÈNES EN ALGÉRIE FAIT LE TOUR DES RÉSEAUX SOCIAUX

Le berger est encore jeune, mais semble choqué par la perte de son troupeau de moutons, totalement décimés par une meute de hyènes, à Jijel, à l'est de l'Algérie. Un autre berger, plus âgé, dévasté, raconte l'hécatombe également. Plusieurs moutons jonchent le vaste plateau des Ouled Naïl. Le coupable ? Encore les hyènes !

La Toile révèle, en fait, le danger que peut représenter la hyène dans la périphérie des zones pastorales, et même dans les montagnes. La variété des hyènes locales semble s'être acclimatée à toutes les géographies - plaine, montagne ou désert - pour passer à l'action dès que le nombre de ses membres le lui permet.

PÊCHE AU THON ROUGE

32 THONIERS, DONT 3 DE CONSTRUCTION ALGÉRIENNE, PARTICIPENT À LA CAMPAGNE 2023

Dans une déclaration à Ennahar, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a affirmé que 32 thoniers, dont trois de construction algérienne, participent à la campagne de pêche au thon rouge de l'année 2023. Le ministre, qui se trouvait ce lundi dans la wilaya de Tipasa pour donner le coup d'envoi de la campagne, a souligné l'augmentation du quota de pêche du thon rouge de l'Algérie. Ce dernier passe de 1 650 tonnes (en 2022) à 2023 tonnes. Selon le ministre, cette campagne va permettre de générer 27 millions de dollars. « C'est un montant important qui contribue à l'augmentation des exportations algériennes », s'est-il réjoui.

LA VIDÉO-PROPAGANDE LA PLUS OSÉE DE LA CENTRALE AMÉRICAINE

LA CIA INCITE LES RUSSES À LUI LIVRER DES RENSEIGNEMENTS

La CIA américaine a incité lundi les Russes à lui fournir des renseignements sur leur pays, dans une vidéo sur Telegram ciblant les mécontents de la politique du président Vladimir Poutine. La brève vidéo du principal service de renseignement extérieur des États-Unis met en scène un fonctionnaire russe et sa femme dans leur maison avec un enfant, ayant apparemment une vie difficile et se demandant si celle-ci correspond à leurs rêves. Elle suggère que les Russes peuvent agir pour améliorer les choses - en fournissant des renseignements à la CIA - tout en restant selon elle des patriotes. Elle montre aussi comment procéder, en utilisant le navigateur Tor pour accéder au «dark web» et des outils de cryptage des communications. «La CIA veut connaître la vérité sur la Russie, et nous cherchons des personnes fiables qui peuvent nous dire cette vérité», écrit l'agence dans sa vidéo. «Vos informations peuvent être plus précieuses que vous ne le pensez», assure-t-elle. La CIA a précisé qu'elle espérait entrer en contact avec des personnes travaillant dans les domaines du renseignement, de la diplomatie, de la science et de la technologie et autres, et qu'elle était intéressée par toutes sortes de renseignements, y compris politiques et économiques.

BIDEN ANNONCE UN "DÉGEL TRÈS PROCHAINEMENT" DES RELATIONS WASHINGTON-PÉKIN

Les relations entre Washington et Pékin sont au plus bas mais le président américain Joe Biden a estimé, dimanche, que les relations entre les deux pays devraient connaître "un dégel très prochainement". Lors de cette déclaration, Joe Biden a fait référence au ballon espion chinois présumé que Washington a abattu en février dernier. "Il a été abattu et tout a changé en termes de dialogue. Je pense que vous allez observer un début de dégel très prochainement", a déclaré le chef d'État à la presse à l'issue du sommet du G7 à Hiroshima, au Japon, selon France 24. La décision de Washington d'abattre en février un ballon espion chinois qui aurait survolé les États-Unis a déclenché une querelle diplomatique entre les deux puissances. Une visite à Pékin du secrétaire d'État américain Antony Blinken, qui avait été annoncée comme une occasion d'améliorer les relations, a été annulée après cet incident. Lors d'une conférence de presse, dimanche, à l'issue du sommet du G7 à Hiroshima, au Japon, Joe Biden a été interrogé sur les raisons pour lesquelles la ligne directe de communication entre les États-Unis et la Chine n'était pas opérationnelle.

"Vous avez raison, nous devrions avoir une ligne directe ouverte. Lors de la conférence de Bali, c'est ce que le président Xi et moi-même avions convenu de faire et de nous rencontrer", a-t-il déclaré. "Et puis, ce stupide ballon" transportant "du matériel d'espionnage" a "survolé les États-Unis", a ajouté Joe Biden.

100 MILLIARDS DE DINARS ALLOUÉS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF FIXÉ

DES MINI-ZONES D'ACTIVITÉS POUR RÉSORBER LE CHÔMAGE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, est revenu hier, sur les programmes de développement devant les membres de la commission des affaires économiques de l'APN. Il a fait savoir que 100 milliards de dinars avaient été alloués à cet effet.

S'agissant de la création de mini-zones d'activités, le ministre de l'Intérieur a avancé le montant de 3,69 milliards de dinars destiné à créer 41 mini-zones d'activités dans 17 wilayas au cours de cette année. Objectif : relancer l'investissement économique conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Pour ce faire, le ministère de l'Intérieur a mis en place un programme visant à créer des mini-zones économiques dans les communes. Un programme modèle, consistant à réaliser deux à trois zones dans chaque wilaya, a été lancé. La superficie de la zone, quant à elle, ne doit pas dépasser les 5 hectares.

Au mois d'octobre 2022, le président Tebboune a ordonné la création, dans chaque commune, des zones d'activités destinées aux jeunes et aux petits métiers en vue d'absorber le chômage.

L'ALGÉRIE CONDAMNE L'INTRUSION D'UN MINISTRE DE L'OCCUPANT ISRAÉLIEN DANS L'ESPLANADE D'AL AQSA

L'Algérie a condamné, par le biais du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, l'intrusion d'un ministre de l'occupant israélien dans l'esplanade de la mosquée Al Aqsa, sous protection des forces occupantes.

Pour l'Algérie, il s'agit d'une nouvelle violation du droit et des résolutions internationaux. Il s'agit, ajoute le communiqué du ministère des Affaires étrangères, de « pratiques provocatrices, qui interviennent dans le sillage d'une série d'agressions israéliennes systématiques contre le peuple palestinien et ses droits légitimes et inaliénables ».

Dans ce contexte, l'Algérie a appelé la communauté internationale à assumer « pleinement ses responsabilités face à l'escalade de l'occupant israélien et ses agressions à répétition contre le peuple palestinien ».

L'Algérie a réitéré, par ailleurs, sa solidarité avec le peuple palestinien frère, lui témoignant son soutien pour qu'il recouvre ses droits légitimes, à savoir l'établissement d'un État indépendant avec Al Qods-Est pour capitale.

MALGRÉ LE FAIT D'ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN ALLIÉ TACTIQUE DE L'ÉLYSÉE

LE PRÉSIDENT NIGÉRIEN BAZOUM CRITIQUE ENVERS LA POLITIQUE FRANÇAISE DANS LE SAHEL

La politique française dans le Sahel n'est pas très réussie, a estimé le Président nigérien, alors que la force armée Barkhane a été expulsée du Mali et du Burkina Faso. Pour minimiser la critique concernant la présence française au Niger, il a déclaré que les renseignements de Paris ont été d'une grande aide dans la guerre contre le terrorisme.

Le Président nigérien Mohamed Bazoum s'est exprimé concernant les résultats des efforts politiques français dans le Sahel. "C'est vrai que la politique française en Afrique n'est pas un grand succès en ce moment", a-t-il déclaré auprès du Financial Times.

Selon lui, la raison principale de cette situation est le fait que la France "est une cible facile pour un certain discours populiste, notamment sur les réseaux sociaux auprès de la jeunesse africaine".

Ses détracteurs "veulent projeter une image de la France comme puissance néocolonialiste", a-t-il souligné. Selon lui, il s'agit d'une "idée reçue [...] qui est très utile pour la propagande".

D'après le Financial Times, dans l'effort de minimiser la critique concernant la présence française au Niger, Mohamed Bazoum a déclaré que les renseignements de Paris ont été d'une grande aide dans la guerre du Niger contre le terrorisme.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'EDITION ET DE LA PUBLICITÉ ANEP
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

RENFORCER LA PRÉSENCE DE L'ALGÉRIE ET S'OUVRIR DES PERSPECTIVES AU SEIN D'UNE EUROPE FRAGILISÉE

Le Président de la République au Portugal pour une visite d'Etat

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est arrivé hier après-midi à Lisbonne (Portugal) pour une visite d'Etat de deux jours.

Le Président de la République est accompagné d'une importante délégation ministérielle lors de cette visite qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié historiques, de coopération et de bon voisinage entre les deux pays.

Le Chef de l'Etat devrait, au premier jour de sa visite, rencontrer les membres de la communauté nationale établie au Portugal pour écouter leurs doléances.

Cette visite sera également marquée par la tenue d'un forum réunissant les hommes d'affaires des deux pays en vue d'échanger les expériences et s'informer sur les possibilités d'investissement dans les différents domaines et secteurs.

Les experts estiment qu'il s'agit d'une visite d'importance tant pour l'Algérie que pour le Portugal. Si Lisbonne a besoin des hydrocarbures algériens au plus haut degré, Alger devrait de la sorte trouver des équilibres européens et faire cesser un jeu sournois qui se mène en sous-sol contre ses intérêts. Aussi contrer les menées de Pedro Sanchez est un impératif d'urgence quand on voit l'alliance des eurodéputés français et espagnols lors de la dernière résolution du Parlement européen et qui a mené à une motion injuste et sournoise contre l'Algérie. Le Portugal serait le partenaire attendu au vu de sa proximité tant avec l'Espagne qu'avec le Sahara occidental, et rien ne permet de passer outre ces relations avantageuses à tout point de vue. D'autant que deux conflits territoriaux opposent encore actuellement le Portugal et l'Espagne au sujet d'Olivença que la Constitution portugaise rend impossible que ce territoire soit reconnu comme espagnol. L'autre conflit concerne la zone économique dans les eaux territoriales des îles Selvagens, au nord des îles Canaries, sous autorité portugaise et que l'Espagne réclame au motif qu'elles ne se trouvent pas sur une plaque continentale.

Les affinités politiques et historiques ne manquant pas, Alger a tout intérêt à consolider sa position avec Lisbonne. En fait, l'Algérie et le Portugal sont deux pays clés de la Méditerranée ouest et, de ce fait, peuvent jouer un rôle crucial dans le bassin méditerranéen, notamment en matière de lutte contre le terrorisme et la migration clandestine, mais aussi en termes de paix et de stabilité dans la région, quand d'autres pays voisins ne jouent plus leur rôle.

Au final, les vues des deux pays convergent autour des différentes questions internationales et régionales d'intérêt commun tout en partageant les mêmes principes diplomatiques basés sur le respect mutuel, la réciprocité, et le respect de la volonté des peuples, d'autant que le Portugal a introduit dans sa Constitution le droit des peuples à l'autodétermination.

Pour cela, l'Algérie a le temps. Encore faudrait-il maintenir la cadence de ce type de coopération au sommet pour faire pièce aux velléités de certains autres pays de l'Union, tout en renforçant ses propres capacités économiques dans une conjoncture difficile qui risque de laisser les pays fragiles « sur le carreau ».

I.M.Amine

UNE ASCENSION RAPIDE DEPUIS VINGT ANS

Le Portugal, un modèle économique à prendre en ligne de compte

Dans les années 1970, le Portugal était à la traîne. Moins de deux décennies plus tard, le pays s'amarre aux économies mondiales les plus avancées. De toute façon, sa croissance est admirable sous plusieurs angles. Depuis 1985, le pays est entré dans un processus de modernisation et a rejoint l'Union européenne en 1986. Les gouvernements successifs ont réalisé plusieurs réformes, ont privatisé de nombreuses sociétés contrôlées par l'État et ont libéralisé les espaces-clefs de l'économie, y compris les secteurs des télécommunications et financier. Le pays a développé une économie de type capitaliste de plus en plus fondée sur les services. Le Portugal fait partie des onze États de l'UE fondateurs de l'euro, en 1999, avec les résultats que l'on voit aujourd'hui. En partie avec des fonds de l'Union européenne, le Portugal a réalisé durant les deux dernières décennies d'importants investissements dans ses infrastructures et dispose, aujourd'hui, d'un réseau de voies routières et ferroviaires de qualité. Les principales exportations portugaises sont le textile, les voitures, les produits manufacturés, des composants informatiques et électroniques et des matériaux de construction, autant de domaines où les deux pays peuvent se compléter. Au volet économique, l'Algérie tend à renforcer sa place comme partenaire clé du Portugal dans le secteur énergétique et à élargir la coopération dans d'autres domaines pour ne citer que les énergies renouvelables, l'industrie, les travaux publics, les start-up, l'agriculture et le tourisme. En insufflant un nouvel élan à la coopération entre les deux pays sur la base du principe gagnant-gagnant, l'Algérie œuvre aussi à renforcer la présence des investissements portugais dans le marché algérien à travers des partenariats mutuellement bénéfiques. A la mi-mai 2023, la 6e session du groupe de travail mixte de coopération économique algéro-portugaise s'est tenue à Alger, sous la co-présidence du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, et du ministre portugais de l'Economie et des Affaires maritimes, Antonio Costa Silva. Considérant l'Algérie comme « un partenaire essentiel et fiable dans un monde de plus en plus incertain aux niveaux économique et géopolitique », le ministre portugais de l'Economie avait affirmé, dans une déclaration au terme de la 6e session du groupe de travail mixte de coopération économique algéro-portugaise, la volonté de son pays de renforcer les investissements en Algérie, jusqu'à les quintupler durant les cinq prochaines années. **I.Med**

LIÉS PAR DES RELATIONS HISTORIQUES D'AMITIÉ

L'Algérie et le Portugal veulent une coopération plus poussée

L'Algérie et le Portugal sont liés par des relations historiques. Et la visite du chef de l'Etat à Lisbonne est le symbole des excellentes relations bilatérales, de la confiance mutuelle et de la certitude que la stabilité et le progrès des deux pays sont liés.

L'Algérie et le Portugal ont récemment affirmé avec « satisfaction » leur convergence de vues sur les questions majeures à l'échelle régionale et internationale et réitéré leur attachement aux principes de la légalité internationale dans les règlements des conflits, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères sanctionnant une rencontre, la semaine dernière, entre Amar Belani, secrétaire général du MAE, et l'ambassadeur du Portugal en Algérie. Les deux pays travaillent à une coopération et à un développement accrus, dans des secteurs aussi variés que le BTPH, les nouvelles technologies, l'énergie…

Les deus pays ont déjà mis en place un partenariat entre les entreprises algériennes et portugaises opérant dans le domaine de la poste et des TIC. Cette alliance devait aboutir à la création d'entreprises mixtes algéro-portugaises, en vue d'introduire l'outil informatique dans les établissements scolaires et de développer les TIC dans les banques. Les Portugais sont rompus à l'utilisation d'outils informatiques et technologiques. Ils pouvaient apporter de la valeur ajoutée aux banques algériennes. L'introduction de l'outil informatique dans les établissements scolaires, ainsi que la gouvernance électronique constituent « deux grands chantiers ouverts en Algérie ».

Le Portugal et l'Algérie sont liés par un Traité d'amitié et de coopération signé en janvier 2005. Il fait suite aussi à la signature, en décembre 2010, à Lisbonne, d'un mémorandum d'entente relatif à l'économie numérique, et dont le but est essentiellement de mettre à profit le savoir-faire portugais pour construire une économie de connaissance, notamment dans le domaine de l'éducation, de la gouvernance et du développement des réseaux. Par ailleurs, l'Algérie a abrité en 2011 le premier forum algéro-portugais sur les opportunités de partenariat en matière de TIC, une rencontre inscrite dans la perspective d'un partenariat entre les entreprises algériennes et le consortium d'entreprises portugais exerçant dans le domaine de l'industrie et des services.

Aujourd'hui, l'Algérie veut promouvoir des startups dans tous les domaines couverts par les TIC et encourager la production locale d'équipements et de logiciels censés favoriser la généralisation de l'enseignement de l'informatique et le développement de la gouvernance électronique. Le mémorandum de novembre 2010 consacre la collaboration entre l'Algérie et le Portugal dans le cadre des priorités retenues par les deux pays. En matière d'éducation, les Portugais sont connus pour leur programme « Magellan », une plateforme qui a permis un accès massif aux TIC en faveur des enfants scolarisés au Portugal. Par ailleurs, l'expérience de « Multi banco » constitue un référent reconnu et dont pourrait s'inspirer Algérie Poste, un établissement engagé aujourd'hui dans la modernisation de ses services.

Youcef Salami

COMMENT RÉDUIRE LE RISQUE SISMIQUE

La parole aux experts

Des experts insistent sur l'utilisation des nouvelles technologies pour la gestion des risques, et le partage des connaissances pour mieux gérer les catastrophes et les interventions d'urgence.

Des experts participant au Colloque international sur la réduction du risque sismique se sont attardés sur l'importance du numérique et sur l'accès aux informations et leur partage entre les différents intervenants en cas de grandes catastrophes, pour une gestion efficace de la crise et de ses répercussions. Ainsi, le Pr Abderezzak Rachedi, chercheur établi en France, cité dans une dépêche de l'APS, a mis en relief l'importance de l'internet des objets (IoT) et des drones dans la gestion des catastrophes, notamment la création de chaînes de communication et la collecte des données. Le même intervenant a plaidé pour la numérisation de l'opération de gestion des catastrophes à travers la collecte des données via les capteurs et l'IoT, qui facilitent les opérations de sauvetage et la prise de décisions adéquates. Pour sa part, la directrice technique de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC), Nabila Tahrat, a présenté un exposé sur la plateforme de gestion post-catastrophe DIMA, développée par le CTC pour la collecte de données à travers des formulaires électroniques. Selon la même responsable, cette plateforme permet de fournir les analyses des architectes et l'évaluation globale de l'état des bâtiments endommagés, pour permettre ensuite aux autorités publiques de prendre des décisions rapides concernant les mesures nécessaires à prendre". Dans sa communication sur "la modélisation des risques des catastrophes", Dr Omar Khamissi (Etats-Unis) a souligné "qu'il est temps de comprendre les risques auxquels nous sommes exposés, en dépit de l'absence d'indicateurs de risques de catastrophes naturelles". L'intervenant a préconisé de "développer les mécanismes de traitement des catastrophes pour un recensement minutieux des dégâts en cas de catastrophes", soulignant que ces derniers seront utiles pour les services de la Protection civile, les centres de recherche et les entreprises. Le Pr Hirokazu Tatano (Japon) a mis en avant les expériences acquises des séismes ayant frappé le pays à travers l'adoption de plusieurs lois et textes réglementaires, outre la prise de plusieurs mesures pour l'amélioration de la communication entre les différents organes intervenants en cas de catastrophe et ce, dans le souci de limiter les dommages. De son côté, Dr Mounir Naïli a présenté un exposé sur la technique d'isolation sismique utilisée dans la réalisation de la "Mosquée d'Alger" où

465 appareils du genre ont été installés, ajoutant que ce système permet à la bâtisse de résister aux secousses et de disperser l'énergie sismique. Pour rappel, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a présidé l'ouverture, samedi, au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, du colloque international "Réduire le risque sismique : gouvernance et prospective", organisé par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville en présence de 700 participants algériens et étrangers.

Y. S.

LOIS ALGÉRIENNES RELATIVES AU SYSTÈME ANTISISMIQUE

La Tunisie souhaite s'en inspirer

En marge des travaux du Forum international organisé au Centre international des Conférences (CIC) par le ministère de l'Habitat, Mohamed Tarek Belaribi a eu des entretiens fructueux avec son homologue tunisienne, Sarah Zaafrani Zenzri. Entre autres sujets abordés durant cette rencontre, «les moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment l'échange de l'expérience bancaire dans le domaine du logement et les lois relatives au système antisismique». C'est ainsi qu'à l'issue de cette rencontre, Mohamed Tarek Belaribi a confirmé, dans une déclaration à la presse, que «la rencontre s'est déroulée dans le cadre de la coopération arabe initiée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune». Pour sa part, Sarah Zaafrani Zenzri a souligné que «la rencontre est d'extrême importance car elle a permis d'évoquer les moyens de coopération dans les domaines de l'habitat et de la prévention des tremblements de terre, notant «la volonté de son pays de bénéficier de l'aide et de l'expérience algérienne en matière de lois relatives au système antisismique». Aussi, la ministre tunisienne a exprimé «la disponibilité de son pays à partager son expérience avec la partie algérienne en matière d'expertise bancaire dans le domaine de l'habitat», notant que «la Banque de l'habitat en Tunisie a une expérience de plus de soixante ans». Il faut savoir que les travaux du colloque international sur la réduction du risque sismique, organisé par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ont repris, hier matin, à Alger, avec au programme plusieurs ateliers qui seront sanctionnés par des recommandations scientifiques.

R. N.

TRANSPORT DES PÈLERINS AU NIVEAU DES AÉROPORTS

Des couloirs verts pour les Hadjis

Le ministre des Transports, Youcef Cherfa, a affirmé que toutes les conditions et dispositions étaient réunies pour assurer le transport des pèlerins au niveau des aéroports du pays vers les Lieux saints de l'islam, dans les meilleures conditions. Cherfa a insisté, au cours de sa visite à l'aéroport international d'Oran Ahmed-Ben-Bella sur la mise en place de toutes les conditions et dispositions pour assurer le transport des pèlerins au niveau des aéroports du pays vers les Lieux saints dans les meilleures conditions, en leur réservant des couloirs verts, particulièrement les personnes âgées et les personnes aux besoins spécifiques pour la prise en charge des procédures de voyage et en multipliant le nombre de guichets d'enregistrement et autres. Pour sa part, le Directeur de l'aéroport, Benchenine Nadjiballah, a fait état de la programmation de 24 vols pour assurer le transport des pèlerins à destination des Lieux saints de l'islam, en Arabie Saoudite, à partir de l'aéroport international d'Oran « Ahmed Ben Bella » pour prendre en charge le transport de 7.875 pèlerins de 11 wilayas de l'Ouest et Sud-ouest du pays. Dans ce cadre, 9 vols seront effectués par Air Algérie et 15 par Saudia Airlines, et ce, durant la période allant du 2 au 22 juin prochain, avec une moyenne d'environ 300 pèlerins par vol, selon le même responsable. Par ailleurs, le ministre qui s'est rendu au port d'Oran, a mis l'accent sur l'application des mesures prises pour réussir la saison estivale 2023, notamment en ce qui concerne l'accueil de la communauté algérienne résidant à l'étranger, à travers la célérité dans le traitement des passagers par les services de Police des frontières et des Douanes.

Dans ce contexte, le même responsable a notamment insisté sur l'accélération des travaux d'aménagement de la gare maritime, afin qu'elle soit prête au cours de la seconde quinzaine du mois de juin prochain. Au siège de l'Entreprise publique de transport urbain et semi-urbain « ETO », Cherfa a relevé que l'établissement souffre d'un « déficit important » en autobus, déclarant que « nous devons travailler pour renforcer et rendre au transport urbain sa place dans la ville d'Oran ». Pour rappel, cette entreprise dispose de 23 lignes dont 6 sont exploitées et 17 non utilisées, alors que le nombre total de véhicules de transport est de 64 autobus, desservant les lignes urbaines, dont 44 sont immobilisés en raison de pannes.

R. N.

Taha Derbal met en avant la gestion durable des ressources en eau

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé, dimanche à Béchar, que les efforts de son département vont dans le sens de la pérennité du service public et la gestion durable des ressources en eau. S'exprimant en marge de la cérémonie d'inauguration du projet de Transfer des eaux du champ de captage de Menounet vers Abadla, M. Derbal a affirmé que « l'objectif visé est la poursuite des efforts pour assurer la pérennité du service public et la gestion durable des ressources en eau, et ce, à travers la poursuite du développement des infrastructures hydrauliques dans le but de répondre aux besoins des populations notamment en matière d'approvisionnement en eau potable ». Ce projet, qui permet désormais le transfert quotidien d'une quantité de 7.600 M3 d'eau à partir de cinq (5) forages, grâce à un réseau de conduite de 40 km, permettra de mettre fin aux perturbations enregistrées dans la wilaya en matière de distribution de l''eau potable, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Il fait partie d'un programme de réalisation d'une dizaine de forages à travers les communes de Béchar et Beni-Ounif, avec enveloppe financière globale de 950 millions DA, a-t-on ajouté de même source. Le ministre s'est enquis, lors de sa visite de travail, de la cadence des travaux de réalisation de la nouvelle station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP), de la ville de Béchar. Cette STEP dont les travaux sont actuellement à 60% et qui aura une capacité de traitement de 55.584 M3 par jour des eaux usées a nécessité un investissement sectoriel de plus de quatre (4) milliards DA. Devant être mise en service en juin 2024, cette station « permettra le traitement et l'épuration des eaux usées afin de les réutiliser pour l'irrigation des deux périmètres agricoles limitrophes qui s'étalent sur une superficie de 2.000 ha dédié à la phœniciculteur et l'oléiculture », a expliqué Ziani Nora, directrice générale de l'Office national de l'assainissement (ONA). Au terme de sa visite de travail de deux jours dans la wilaya, le ministre de l'Hydraulique a donné le coup d'envoi du projet de réalisation d'un château d'eau d'une capacité de retenue de 25.000 M3 à Béchar.

APS

DÉVELOPPEMENT ET MODERNISATION DU SECTEUR DE LA SANTÉ

M. Abdelhak Saïhi en parle à Genève

M. Saïhi a insisté sur le principe de primauté de la «prévention», notamment en rapprochant les établissements de santé de proximité du citoyen, en les équipant d'appareils modernes au service de l'intérêt général et en accordant la priorité à l'élément humain dans le système de santé...

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saïhi a mis en avant, à Genève, les efforts consentis par l'Algérie pour le développement et la modernisation du secteur de la Santé, en termes de moyens mobilisés ou de politique adoptée, et ce grâce à une série de réformes engagées dans ce secteur. Présidant les travaux de la 59e session ordinaire du Conseil des ministres arabes de la Santé, tenue en marge des travaux de la 76e session de l'Assemblée mondiale de la Santé, M. Saïhi a passé en revue les efforts consentis par l'Algérie dans le domaine de la santé, à travers "la consécration du droit du citoyen à l'accès égal aux soins et à leur gratuité", grâce à une série de réformes engagées dans le système sanitaire. "L'Algérie accorde un intérêt particulier au secteur de la Santé en termes de moyens mobilisés ou de politique adoptée, en vue d'assurer l'accès du citoyen à des prestations sanitaires de qualité, en témoigne l'amélioration de tous les indicateurs sanitaires dans notre

pays", a ajouté le ministre. A ce propos, M. Saïhi a insisté sur le principe de primauté "de la prévention, notamment en rapprochant les établissements de santé de proximité du citoyen, en les équipant d'appareils modernes au service de l'intérêt général et en accordant la priorité à l'élément humain dans le système de santé". Il a, dans le même cadre, mis en avant le rôle de la numérisation dans le secteur de la Santé, ainsi que sa contribution à alléger la charge sur les établissements sanitaires, grâce au dossier électronique et à l'organisation de l'admission en consultation des patients au niveau des urgences". Dans le cadre de la coopération arabe commune, le ministre de la Santé, en qualité de président de cette session, "veille à la poursuite de la coopération pour faire aboutir les décisions du Conseil des ministres arabes de la Santé et les mettre en œuvre afin d'assurer la sécurité sanitaire des citoyens et une meilleure sensibilisation à la santé dans la région arabe". Il a insisté sur "la nécessité de renforcer l'action arabe commune dans divers domaines et de faire entendre la voix des pays arabes dans les organisations internationales, à travers l'allocution commune que doit prononcer le ministre de la Santé du Yémen, Qassem Mohamed Buhaibah, devant l'Assemblée mondiale de la santé, et dans laquelle il sera question de la situation sanitaire et humanitaire dans les territoires palestiniens occupés et des difficultés et défis rencontrés par les pays arabes en proie à des conflits et à une situation économique et sociale détériorée". M. Saïhi a, par ailleurs, salué l'activation du rôle des instances arabes du médicament et les conclusions de la dernière réunion tenue au Royaume d'Arabie saoudite. Les travaux de la session du Conseil des ministres arabes de la Santé, tenue à Alger en mars dernier, ont été couronnés par un consensus autour de plusieurs questions dans le cadre de l'unification des efforts arabes de lutte contre les fléaux à travers l'échange d'expertises et d'expériences. Les participants s'étaient également entendus sur la création d'instances de santé arabes à même de relancer l'action arabe commune en matière de santé, à l'instar de l'Agence arabe pour le développement de la santé, le Centre arabe de coopération et de recherche sur le VIH (tous deux basés en Algérie), l'Agence arabe du médicament et le Centre arabe de santé publique.

Y.B. et APS

ASSOCIATION D'AMITIÉ DU PEUPLE CHINOIS AVEC LES PEUPLES AFRICAINS

Brahim Boughali reçoit la présidente, Mme Lee Ben

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu, à Alger, la présidente de l'Association d'amitié du peuple chinois avec les peuples africains, Mme Lee Ben et la délégation l'accompagnant, indique un communiqué de l'APN. Lors de cette audience, M. Boughali a exprimé sa « joie pour cette visite qui coïncide avec le 60e anniversaire de la première délégation médicale chinoise opérant en Algérie », rappelant « les relations historiques liant les deux pays », précise le communiqué. Dans le même sillage, il a salué ' »les bonnes relations liant les deux pays dans divers domaines », relevant « le niveau privilégié des relations, traduit par le plan quinquennal de coopération stratégique globale 2022-2026 visant à intensifier la coopération dans différents domaines ». A cette occasion, le président de l'APN a exprimé « son optimisme de voir l'action parlementaire se hisser à la hauteur des aspirations des deux peuples à travers l'intensification des concertations, l'échange d'expériences entre parlementaires et l'activation du rôle des deux groupes d'amitié », saluant « les efforts de Mme Lee Ben dans le renforcement des relations avec les Etats africains, « ainsi que les aides de la Chine à l'Afrique en vue de soutenir le développement ». Il a salué, en outre, ' »les efforts déployés par la Chine en vue de résoudre les tensions et les conflits avec des moyens pacifiques », rappelant « la position de l'Algérie soutenant l'unité de la Chine populaire ». A son tour, Mme Lee Ben a exprimé « sa joie pour sa première visite en Algérie », saluant « la dynamique socioéconomique qui marque le pays et les liens d'amitié liant les deux pays ». Elle s'est également réjouie de la qualité des échanges, au sortir de la « séance de travail avec les représentants des entreprises et de la communauté chinoises en Algérie et leur aspiration à élargir les domaines de partenariat », appelant à ' »intensifier la coopération dans différents domaines au service des deux peuples ».

R. N.

POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES CATÉGORIES VULNÉRABLES

De la formation au profit des membres du CSJ

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme vient de lancer un atelier de formation au profit des membres du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) sur les mécanismes d'insertion sociale et les dispositions d'accompagnement des différentes catégories vulnérables.

Lors de l'ouverture de cette rencontre, en présence du président CSJ, Mustapha Hidaoui, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre "du renforcement de la coordination entre les deux parties en matière de prise en charge des catégories vulnérables, notamment les personnes âgées, les personnes aux besoins spécifiques et les femmes en situation difficile". L'atelier vise également à "faire connaitre les mécanismes d'insertion sociale et les mesures prises par le secteur de la solidarité nationale au profit des catégories vulnérables visant à appuyer leur insertion dans les domaines social et économique, à préserver la cellule familiale et à renforcer la cohésion sociale". Mme Krikou a mis en avant les efforts de l'Etat et l'intérêt accordé à la prise en charge des catégories vulnérables à travers les programmes sociaux visant à les protéger. Pour sa part, M. Hidaoui a souligné que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du "renforcement des actions" entre le CSJ et les différents secteurs, ajoutant que cet atelier permettra au CSJ d'avoir une vision globale des efforts consentis par le secteur de la Solidarité nationale en matière de prise en charge des catégories vulnérables, et de connaitre les mécanismes d'insertion et les mesures d'accompagnement". Cette action conjointe permettra en outre d'"intensifier et coordonner les efforts" en vue de faire face à certains défis, notamment la prévention contre le fléau de la drogue. Des exposés ont été présentés, lors de cette rencontre, sur le programme du secteur de la solidarité nationale destiné aux catégories vulnérables et les plateformes numériques lancées par le ministère pour les accompagner.

R. N.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Les Douanes ne baissent pas la garde

Les services de douanes ont déjoué deux tentatives de contrebande de médicaments classés à effet psychotrope et saisi 44.955 unités, indique a un communiqué de la direction régionale des douanes. Cette opération menée par les agents de la brigade polyvalente des Douanes algériennes de M'Sila relevant des services de l'inspection divisionnaires des Douanes de Bordj Bou Arréridj dépendant des compétences territoriales de la direction régionale des Douanes de Sétif, a été concrétisée en collaboration avec les éléments de l'ANP et s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts de terrain déployés par les différents services opérationnels des corps de sécurité pour lutter contre les diverses formes de trafic, la contrebande et le crime organisé, selon le communiqué. La quantité de psychotropes a été saisie suite à une fouille minutieuse de deux véhicules utilitaires, précise le communiqué qui ajoute que la marchandise prohibée a été dissimulée dans les réservoirs de ces deux véhicules et que les deux contrevenants ont été arrêtés avec la saisie de la quantité de psychotropes et les moyens de transport utilisés dans la contrebande. Les deux personnes arrêtées ont été transféré devant les instances judiciaires compétentes, indique la même source.

Y. B.

LA MESURE DE LA PERFORMANCE COMME OUTIL DE MANAGEMENT

Le secteur financier entre dans une nouvelle ère

Les directeurs des organismes exécutifs et des entreprises publiques, ainsi que les intervenants dans le secteur des finances, au niveau central et local, seront associés à cette réforme par souci de développer et de redresser le secteur...

Des contrats de performance seront conclus à partir de juillet prochain entre le ministère des Finances et les différentes directions sectorielles dans le cadre des réformes du secteur visant à développer les systèmes bancaires, fiscaux et budgétaires, a annoncé, dimanche à Alger, le ministre du secteur, Laaziz Faid. S'exprimant lors des travaux de la conférence annuelle des cadres dirigeants de l'administration fiscale, le ministre a précisé que dans le cadre de cette procédure s'inscrivant en application de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, tout organisme du ministère des Finances s'engage à mettre en place "un contrat d'objectifs et de performance" pluriannuel pour évaluer et contrôler leur efficacité en ce qui concerne les objectifs préalablement définis. Considérés comme "outil de gouvernance", ces contrats seront mis en œuvre à partir du deuxième semestre 2023 et feront l'objet d'une première évaluation après trois mois puis d'une évaluation globale en janvier 2024, a indiqué M. Faid. Le modèle de performance tend, poursuit le ministre, à "renforcer la transparence et à améliorer l'efficacité et la compétence ainsi que la qualité des services offerts aux citoyens, avec obligation pour les directeurs de rendre des comptes quant à leur engagement de communiquer les résultats réalisés". Les directeurs des organismes exécutifs et des entreprises publiques ainsi que les intervenants dans le secteur des finances, au niveau central et local seront associés à cette démarche "par souci de développer et de redresser le secteur, ce qui permettra de booster le développement local et d'assurer une gestion rationnelle des fonds publics y compris les ressources fiscales", a fait savoir le ministre. Le ministre a rappelé l'importance pour le secteur des Finances d'être doté d'un code de déontologie pour ses fonctionnaires et agents en instaurant des règles de bonne conduite que tous les responsables du ministère, toutes catégories confondues, sont tenus de respecter, appelant à lancer des supports de communication et des bulletins périodiques pour chaque direction, qui permettront aux cadres de partager leurs expertises et analyses, avec la coordination du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Insistant sur le choix pertinent des cadres en fonction des critères de compétence, de probité, de loyauté et d'engagement envers l'Etat, le ministre des Finances a indiqué que l'année 2023 verra le lancement de l'administration fiscale via le système des contrats de performance dans la gestion de ses services. Cette procédure, a-t-il dit, est à même d'améliorer le climat de travail des services des impôts et de promouvoir l'esprit de compétitivité, ce qui aura un impact positif sur le rendement de l'administration fiscale en particulier et le recouvrement des ressources fiscales en général". M. Faid a relevé que cette rencontre était une occasion pour les différents cadres et directeurs de directions et de services fiscaux pour expliquer les procédures du système financier fondé sur la numérisation de l'administration fiscale et devant contribuer à la prise de décisions sur la base d'indices de performance des services et de rentabilité des agents. Pour sa part, la directrice générale des impôts, Amel Abdelatif a mis l'accent sur les grands axes de la stratégie nationale de modernisation et d'organisation de l'administration des impôts basée sur la restructuration des services de base et la création de services modernes parallèlement à la restauration des régimes fiscaux et la facilitation des procédures. Il s'agit également de "l'allègement de la pression fiscale, de la réduction de la fraude et l'évasion fiscales ainsi que la réalisation des recettes fiscales prévues", a-t-elle ajouté. La responsable a souligné que l'objectif escompté du programme de modernisation de la direction est l'amélioration des ressources fiscales de manière continue et "la fourniture d'un service de qualité aux contribuables à travers l'amélioration du climat du travail, le développement du sens de l'équité fiscale". Ce programme devra adapter "l'administration fiscale aux défis de l'heure à travers l'amélioration des conditions et des mécanismes de travail de ses employés, ce qui aura un impact positif sur leur performance et efficacité et permettra la réalisation des objectifs escomptés", a-t-elle soutenu relevant que le rôle "pivot" de l'administration fiscale impose la modernisation et la numérisation de sa gestion et des mécanismes de son fonctionnement. Evoquant l'introduction des contrats de performance à la direction générale des impôts, Mme. Abdelatif a fait état de la création d'un système d'évaluation de la performance en vue d'évaluer l'efficacité des résultats enregistrés par les services fiscaux de base dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action. Dans le cadre de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances cette évaluation fera l'objet d'un contrat de performance signé par les directions régionales et de wilayas qui s'engagent à réaliser les objectifs escomptés en coordination avec l'administration centrale, a-t-elle expliqué. **Y.S. et APS**

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

La CNAS remporte la Distinction spéciale de l'AISS pour l'innovation

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a remporté la toute première Distinction spéciale de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) pour l'innovation pour son projet « Fiches médicales électroniques », décernée dans le cadre du Prix des bonnes pratiques pour l'Afrique, et obtenu plusieurs certificats de mérite.« La CNAS a remporté, à l'occasion du Forum régional sur la sécurité sociale en Afrique, tenu du 17 au 19 mai à Abidjan (Côté d'Ivoire), la Distinction spéciale pour l'innovation pour son projet +Fiches médicales électroniques+, une distinction lancée cette année par l'association comme seul prix décerné dans le domaine de l'innovation », a indiqué dimanche un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. La caisse a également réussi à obtenir, lors de cet évènement, « des certificats de mérite avec mention spéciale du jury pour les trois projets de l'espace +El Hanaa+, de la promotion de la communication avec les personnes aux besoins spécifiques et du +Guichet unique+ ». De son côté, la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH), a obtenu deux certificats de mérite pour deux services de « l'indemnisation du chômage lié à la canicule et l'envoi de demandes d'échéancier de paiement et de recours à distance ». Dans le même contexte, la Caisse Nationale de Retraite (CNR) a obtenu un certificat pour les services numériques fournis aux retraités. Durant le même forum, la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) s'est vu attribuer un certificat de mérite pour ses deux projets « le système informatique d'aide à la prise de décision » et « le portail de suivi des activités des contrôleurs du centre d'appel et de contrôle », ainsi qu'un certificat pour le service de la « gestion électronique des documents ». Le communiqué a indiqué que les certificats sus mentionnés sont « délivrés par un jury composé d'experts reconnus au niveau régional et international, avec l'inscription de 137 projets cette année, soumis par 47 organismes représentants 29 pays africains ». Ces certificats viennent- selon le communiqué- « en reconnaissance des acquis réalisés par les organismes de la sécurité sociale en Algérie, dans le cadre des efforts des autorités publiques, pour le développement et la modernisation des services publics dans le cadre de la politique social de l'Etat ». **Y. B.**

LOGISTIQUE ET TRANSPORT DE MARCHANDISES

La numérisation mise à contribution

Pour assurer des prestations à la hauteur des exigences de leurs clientèles, les opérateurs économiques ont besoin d'une chaîne logistique efficace et compétitive pour la gestion des opérations de transport de leurs marchandises. Il s'agit d'assurer un service dans les délais de livraison les plus courts, tout en optimisant les coûts de l'expédition des produits vers le client final. Et pour rester attractif, l'opérateur doit maîtriser la gestion de cette phase dans toutes ses étapes qui comprend également le processus de livraison vers les entrepôts intermédiaires. Le groupe public Logitrans demeure, dans ce sens, partie prenante de la stratégie d'exportation mise en place par les pouvoirs publics. Dans une récente déclaration à la Radio Chaîne III, Boualem Chakib Kini, PDG de Logitrans, avait indiqué qu'«il existe une synergie entre les trois entreprises de transports, à savoir terrestre, maritime et aérienne, et c'est aux opérateurs économiques de choisir le mode de transport qui convient le mieux à leurs exportations, sachant que notre rôle est d'acheminer la marchandise du producteur au consommateur à moindre coût». Il y a nécessité aujourd'hui de passer définitivement au bloc de chaîne numérique permet de garder la trace d'un ensemble de transactions, de manière décentralisée, sécurisée et transparente. **R. E.**

Tlemcen : saisie de 940 comprimés psychotropes et arrestation de quatre individus

Lors de la perquisition du domicile de l'un des deux suspects, les policiers ont saisi 793 comprimés psychotropes et 89 grammes de kif traité, ainsi qu'un cachet de médecin falsifié et des ordonnances médicales, en plus d'une somme de plus de 70.000 dinars provenant des revenus de ce trafic, avec l'arrestation des deux suspects...

Les éléments de la Sûreté de wilaya de Tlemcen ont réussi, dernièrement, à saisir 940 comprimés psychotropes, et 89 grammes de kif traité avec l'arrestation de quatre individus, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La première opération a été menée par les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants, relevant du service de wilaya de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tlemcen, suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles deux individus étaient suspectés de détenir de la drogue et des psychotropes en vue de les revendre au niveau de la ville de Tlemcen. Lors de la perquisition du domicile de l'un des deux suspects, les policiers ont saisi 793 comprimés psychotropes et 89 grammes de kif traité, ainsi qu'un cachet de médecin falsifié et des ordonnances médicales, en plus d'une somme de plus de 70.000 dinars provenant des revenus de ce trafic, avec l'arrestation des deux suspects, a indiqué la même source. La même brigade a mené une seconde opération au niveau de la commune de Henaya, suite à des informations faisant état d'un individu (28 ans) détenant des psychotropes à son domicile sis dans la même collectivité locale, où les policiers ont saisi, après perquisition du domicile, 87 comprimés de psychotropes et deux flacons contenant une substance psychotrope sous forme liquide, selon le même communiqué, ajoutant que ce troisième suspect a été arrêté. La troisième opération a été menée par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Sebdou, relevant de la sûreté de wilaya de Tlemcen, suite à une patrouille de police au niveau du centre urbain, qui s'est soldée par l'arrestation d'un individu, la trentaine, en possession de 60 comprimés psychotropes, a-t-on indiqué. Des procédures judiciaires ont été engagées contre les 4 suspects, qui ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, sous l'accusation de détention de produits pharmaceutiques aux effets psychotropes en vue de les revendre, a indiqué la même source. **R. R.**

TERRES AGRICOLES EXPLOITÉES SANS TITRE À TÉBESSA

LE DOSSIER EST EN COURS DE TRAITEMENT, SELON LE WALI

Dans le cadre des directives du ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du territoire concernant l'organisation des réunions avec les membres de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la nation, le wali de Tébessa, Said Khalil, a rencontré les représentants du Parlement de la wilaya de Tébessa. Selon les services de la wilaya, «il s'agit de la troisième rencontre du genre portant sur les perspectives de développement dans la région et l'état d'avancement des programmes de développement pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens». Dans ce contexte, le wali a réitiré sa disposition à «faire avancer le développement de la wilaya conformément à une vision équilibrée entre toutes les communes de la région», soulignant que «des projets répondant rapidement aux besoins du citoyen étaient enregistrés selon les propositions de la commune et que des travaux sont en cours pour leur concrétisation». Concernant les points soulevés par les parlementaires concernant le statut des terres agricoles exploitées sans titre, le wali a indiqué que «ce dossier a fait l'objet d'une visite de terrain de la commission ministérielle du secteur de l'agriculture et qu'il est en cours de traitement et de règlement dans le cadre des lois d'application, notamment les dispositions de la circulaire ministérielle mixte n° 750 du 18 juillet 2018 et de l'ordonnance n° 1295 de novembre 23 de 2022». La rencontre s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, du secrétaire général de wilaya et du représentant local du médiateur de la République. **R. R.**

Tronçon routier Boughezoul-Djelfa : livraison avant la fin de l'année

Les travaux de réalisation du tronçon routier reliant Boughezoul (Médéa) à la limite nord de la wilaya de Djelfa, avancent à un rythme «soutenu» , a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des travaux publics de Médéa. D'un linéaire de 7,5 km, ce tronçon représente la dernière portion de l'autoroute nord-sud qui traverse les wilayas de Blida et Médéa, sur une distance de 117 km, et qui permettra, une fois achevé, d'assurer une jonction rapide entre la localité de Boughezoul, au sud de Médéa, et la partie nord de la wilaya de Djelfa, a-t-on indiqué. Les travaux de terrassement sont terminés sur toute la longueur de ce tronçon, alors que la partie revêtement enregistre un taux de réalisation estimé 65%, a-t-on fait savoir de même source. Il a fait part, en outre, d'un taux d'avancement des travaux de compactage sur 85% du tracé, précisant que des segments de la route situés dans un relief accidenté font encore l'objet de travaux de remblaiement qui devraient être achevés d'ici quelques semaines. La livraison de ce tronçon interviendra, selon la même source, « avant la fin de l'année », ajoutant que son entrée en exploitation va assurer un « gain de temps » pour les automobilistes et les usagers transitant par l'autoroute nord-sud. Son ouverture à la circulation automobile contribuera, a-t-on noté, à l'essor économique de nombreuses localités desservies par ce tronçon et au renforcement des voies de communication à l'intérieur de cette partie du territoire national.

APS

Résidences universitaires de Jijel : achèvement de l'opération de numérisation

L'opération de numérisation des services en charge de la sécurité et de la restauration, dans les résidences universitaires de Jijel, a été achevée par l'application de l'empreinte faciale électronique, a-t-on appris, samedi dernier du directeur des œuvres universitaires, Nedjm Eddine Djerdaoui. Le même responsable a précisé que ses services ont finalisé la première étape de la numérisation des services en charge de la sécurité et de la restauration, dans les résidences universitaires, grâce à l'empreinte faciale électronique qui est un dispositif permettant d'identifier un grand nombre d'étudiants« en temps réel et de manière intelligente», à l'entrée des résidences universitaires ou des restaurants. Le dispositif permet aussi de faire, à l'entrée des cités, le distinguo entre les résidents et les non-résidents. Cette technologie «facilitera le travail des agents dans les différents services de la direction des œuvres universitaires afin d'assurer l'efficience des services fournis aux étudiants et de les améliorer», selon Djerdaoui. Le directeur des œuvres universitaires a ajouté que ses services s'employaient, à l'heure actuelle, à compléter une autre application numérique via des téléphones intelligents, ce qui permet aux étudiants, nouveaux ou anciens, de s'inscrire et d'accéder «simplement et facilement» à divers services tels que l'hébergement, la restauration, le transport et les bourses d'études. Environ neuf mille étudiants résidant en résidence universitaire et 13 000 étudiants externes bénéficieront de ces services numériques a-t-on indiqué. **APS**

Mila : le médiateur de la République supervise la distribution de décisions d'investissement

Le médiateur de la République, Madjid Ammour, en compagnie du wali de Mila Mustapha Koreiche, a procédé dimanche soir à Oued Seggane (sud de Mila) à la remise de 17 décisions concernant l'exploitation de projets d'investissement à travers le territoire de la wilaya. Il s'agit de 4 décisions d'autorisation exceptionnelles pour la réalisation de stations de services, 2 décisions de modification, 4 actes de concession, 6 actes de concession agricole en plus de décision de réservation d'un lot de terrain à la zone industrielle Chahid Tounsi Nasri de Chelghoum Laid au profit du jeune Ramzi Bounmeur ayant décroché récemment le label de start-up pour la concrétisation de son projet, remis par M. Ammour en marge de l'inspection d'une unité de statut privé pour la production de feuilles et bands en acier à la commune Oued Seggane d'une capacité de production annuelle atteignant les 45.000 tonnes. Dans une déclaration à la presse locale, le médiateur de la République a indiqué que ce qu'il constaté durant la première journée de sa visite à Mila reflète le fruit de la levée des contraintes sur plusieurs projets d'investissement, et l'octroi des autorisations d'exploitation aux concernés leur permettant de mettre leurs projet en service et entamer la production au service de l'économie de la wilaya. Il a ajouté que ce qui a été réalisé en matière de projet de développement dans plusieurs segments à Mila "contribuera à rattraper les lacunes enregistrées et l'amélioration du cadre de vie des citoyens''. M. Ammour en compagnie des autorités locales de Mila a écouté, après l'inspection de projets d'investissement et projets de développement réalisés dans plusieurs zones d'ombre, les préoccupations de représentants d'un nombre de mechtas de la commune Chelghoum Laid, comme les mechtas "Hab Errih", "Ouled Driss", "Bir Hachèm" et les habitants de mechta "El Fadlia" dans la commune Yahia Ben Gacha et "Draâ Ben Khelfa"... **R. R.**

L'EXPERT EN GESTION DES CRISES, LE D

«RÉDUIRE LES DOMMAGES DES RISQUES

L'Algérie a connu de nombreuses catastrophes «naturelles » et industrielles qui ont occasionné la perte de milliers de vies humaines, d'énormes dégâts matériels et des atteintes à l'environnement. Ainsi, les dégâts résultant du séisme de Chlef en octobre 1980, des inondations de Bab-el-Oued en novembre 2001 et du séisme de Boumerdès en mai 2003, pour ne citer que les plus dévastateurs, font partie de la mémoire collective de la société algérienne. Afin d'assurer la protection des vies humaines et des biens, ainsi que le développement durable, les pouvoirs publics sont devenus de plus en plus conscients de la nécessité de réduire les dommages, par l'introduction dans un premier temps d'actions préventives et ensuite par la mise en place d'un système de gestion des risques efficient.

Ainsi, lors des travaux sur la stratégie de prévention et de gestion des risques majeurs, le ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, s'est engagé à mettre en place un Plan complet sur la prévention et la gestion des risques majeurs et le remettre au gouvernement dès que les experts auront finalisé le dossier. En effet, la finalité de cette conférence est la mise en place d'un nouveau projet de stratégie nationale de prévention et de gestion des risques majeurs adopté en concertation et consultation des différentes parties prenantes.Pour voir plus clair dans ce dossier pluridisciplinaire d'une extrême complexité, nous avons interrogé le Dr. Amine Benmokhtar, diplômé des universités canadiennes, et qui est aussi enseignant-chercheur au Laboratoire des Sciences et Techniques de l'Environnement à École Polytechnique et expert en gestion des crises.

● Depuis quand, et pourquoi, l'Algérie a-t-elle commencé à s'intéresser à la gestion des catastrophes ? Et comment situez-vous le point de départ de cette gestion ?

Je tiens vivement à vous rappeler que deux grandes catastrophes ont hautement concouru à une réelle prise de conscience des pouvoirs publics algériens, qui a permis la relance de certains programmes et d'actions considérés, d'ailleurs, comme pilier et point de départ de la stratégie algérienne en matière de la Gestion des risques de catastrophe (GRC). Je citerai en premier lieu les séismes, nous en avons connu trois grands durant les quarante dernières années à savoir : séisme d'El Asnam (Chlef actuellement), en date du 10 octobre 1980, d'une magnitude 7,5 sur l'échelle de Richter, le séisme de Mascara, survenu le 18 août 1994 avec une magnitude de l'ordre de 5,7, et le séisme de Boumerdès, survenu le 21 Mai 2003, d'une magnitude de 6,8. Dans un second lieu je citerai les inondations comme celle qu'a connue Alger (Bab-El-Oued) en date du 10 novembre 2001.

● Vous parlez de la stratégie algérienne en matière de gestion des catastrophes. Est-il possible de nous renseigner sur les objectifs de cette dernière et sur quoi repose-elle ?

Aujourd'hui la stratégie algérienne se base principalement sur la loi 04/20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable. En effet, à la lecture de cette dernière, nous pouvons clairement identifier les multiples objectifs escomptés par cette stratégie, à savoir :

-La compréhension, l'identification et l'évaluation des aléas et des risques pour les besoins de la cartographie des risques ;

-L'information et l'éducation du public ;

-Le renforcement des capacités des institutions et des organismes dont les missions concourent à la prévention et à la protection contre les risques ;

-L'encouragement des pratiques de collaboration et de concertation entre les institutions et les organismes concernés par la GC ;

-La promotion et le développement d'une coopération multiforme à l'échelle régionale et internationale.

● Pouvez-vous nous dire ce que les pouvoirs publics ont prévu pour donner un pratique à stratégie ?

Avant de répondre faut savoir que, le et les organes d'exé de la stratégie algér mier cadre englobe régulant cette strat représente les ins d'exécuter ces mê ments, dans son do tion des risques, pro tions. Pour le cadr pense que l'origine taire corroborant racines dans la cons bien qu'aucune ind GC ne soit mentionn articles de la constit dent l'État entièrem la sécurité des bien et de la protection citer à titre d'exemp

-Article 21 : «L'État rationnelle des res ainsi que leur prés des générations futu

-L'État protège les t

-L'État protège égal public hydraulique.

-Article 28 : «L'État la sécurité des biens.».

-Article 63 : «Tous le à la protection de le

-L'État assure la pr contre les maladie endémiques.».

-Article 64 : «Le ci environnement sain

-L'État œuvre à la p vironnement.».

Tous les experts en trophes s'accorden séisme d'El Asnam déré comme le poin mise en place de nismes juridiques p donnant lieu à la cl férents types de ris pe de travail installé me avait identifié q de risques naturels auxquels pourrait ê rie. Parmi ces risqu types naturels (Sé Mouvement de ter et tassement, Temp lents, Sécheresse, F dien). Mais il y a aus triels ou technolog explosion, Catastr Catastrophes aérien chemin de fer et d radiologiques, Po trophes biologiques clair que concerna réduction des risqu l'ensemble des me principalement orie sismique. Pour couv risques, les pouvoi forcés également d des plans nationau Système d'alerte pa de forêts), Systèm d'invasions acrid d'alerte pour les dé d'hydrocarbures ; S déversements ou ru Systèmes rapide sp grandes zones indu miques et pétrolièr

D^R. AMINE BENMOKHTAR (REDIFFUSION)

S PAR UN PLAN DE GESTION S EFFICIENT »

sens cette

à votre question, Il
adre réglementaire
cution sont à la base
rienne. Ainsi, le pre-
l'ensemble des lois
égie et le deuxième
truments à même
ème lois et règle-
ouble volet préven-
otection et interven-
e réglementaire, je
du cadre réglemen-
la GC trouve ses
stitution algérienne
ication directe à la
ée. Néanmoins, des
tution de 2020, ren-
nent responsable de
s et des personnes
de nature, je peux
ble les articles :
garantit l'utilisation
ssources naturelles
servation au profit
ures.
erres agricoles.
lement le domaine
».
est responsable de
personnes et des
es citoyens ont droit
ur santé.
évention et la lutte
es épidémiques et
toyen a droit à un
n.
réservation de l'en-
gestion des catas-
t pour dire que le
de 1980 est consi-
nt de départ pour la
s premiers méca-
portant sur la GC et
assification des dif-
ques. Ainsi, le grou-
é juste après ce séis-
quatorze (14) types
s et technologiques
être exposée l'Algé-
es sept (7) sont de
isme, Inondations,
rains, affaissement
pêtes et vents vio-
eu de forêt et Acri-
si les risques indus-
giques (Incendie et
rophes maritimes,
nnes, Désastres de
le route, Accidents
llution et Catas-
) Il est, cependant,
nt les mesures de
ues de catastrophe,
sures en GC a été
enté vers le risque
vrir la majorité des
rs publics se sont
le mettre en place
x d'alerte comme :
r radio (incendies
ne de surveillance
liennes, Système
versements massifs
ystème d'alerte des
ptures de barrages,
pécialisés pour les
strielles (pétrochi-
res en particulier),

Système météorologique pour la prévention des tempêtes et vents violents. En dépit, des diverses mesures prises par les pouvoirs publics algériens, le tremblement de terre de la ville de Boumerdès en 2003 a fait ressortir le manque d'efficience des plans de GC algériens. C'est ce qui a accéléré, je pense, la promulgation d'une loi plus globale la 04/20.

● Nous entendons parler souvent de cette loi 04/20; de quoi s'agit-il concrètement pour un profane comme moi ?

Il s'agit de la loi n° 04-20 promulguée le 25 décembre 2004 et orientée vers la prévention des risques et la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable. Il faut le dire, les inondations de Bab el Oued (2001) et le séisme de Boumerdès (2003) ont effectivement accéléré la promulgation de cette loi. Je peux vous parler longuement sur ses principes de base, les buts, organes d'exécutions et les nouveautés qu'apporte cette loi. Mais je peux également vous parler sur le manque de quelques mécanismes juridiques qui pourront, justement, renforcer la loi en question. Avant d'aborder les buts escomptés par la loi, il y a lieu de citer les principes de base de cette loi tels que : préparation et précaution, concomitance (simultanéité, synchronisme), actions préventives et correctives aux sources des problèmes potentiels, participation des citoyens et l'intégration des nouveaux éléments techniques. La loi dont il est question prévoit d'atteindre plusieurs objectifs comme : l'amélioration des connaissances sur les risques, le renforcement de l'étude et de la prédiction ainsi que le développement de l'information préventive sur les risques. Aussi, la prise en considération des risques dans l'acte de construction ainsi que la réduction de la vulnérabilité de la population. En plus, l'implantation des moyens de sécurisations cohérents, intégrés et adaptés pour faire face aux catastrophes naturelles et technologiques.

● Mais en quoi cette loi se démarque-t-elle des précédentes ?

Les nouveautés apportées par cette loi sont d'une importance capitale dans la mesure où elle accorde beaucoup d'intérêt à l'information du citoyen et à sa formation à la prévention des risques majeurs et à la GC. En plus, elle personnalise les mesures à prendre face à chaque risque majeur ainsi que pour les risques particuliers. Aussi, la loi fixe, justement, et pour la première fois les mesures stratégiques pour les routes et les télécommunications de secours ainsi que pour les bâtiments à valeur stratégique et patrimoine et prévoit des mesures de prévention dans le domaine d'assurance, d'expropriation et d'utilité publique.

Concernant la GC, la loi institue un système national s'occupant de :

-La planification des secours et des aides adaptées à tous les niveaux ; national, inter-wilaya, wilaya et communal, ainsi qu'aux sites critiques à travers les plans ORSEC ;

-Les mesures structurelles pour les interventions : approvisionnement stratégique, restauration des dommages, institutions spécialisées notamment la création d'une Délégation

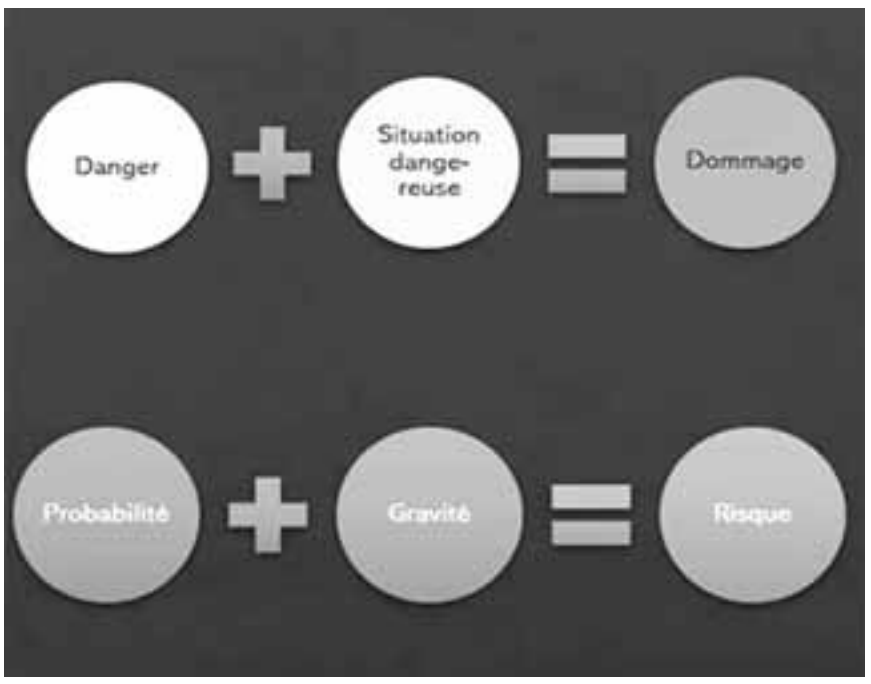

Nationale aux Risques Majeurs (DNRM).

En somme, la loi n° 04-20 représente le moyen le plus important pour toutes les mesures permettant la GC aussi bien dans ses phases de prévention que dans ses phases de protection et d'interventions. Le cadre organisationnel a été, également, renforcé par plusieurs dispositions réglementaires touchant l'aménagement et l'urbanisme comme la loi relative à l'aménagement et à l'urbanisme ou bien la loi n° 04-05 du 14 août 2004 modifiant la loi n° 90-29 et la complétant concernant l'aménagement du territoire et le développement urbain en instaurant des différents plans organisationnels Ce qui est des organes d'exécution, plusieurs organismes et institutions, sont chargés de la GC et l'atténuation des différents risques, ces organismes sont situés principalement à plusieurs niveaux, que ce soit au niveau central, local ou national. Pour le niveau central, il englobe tous les départements ministériels impliqués dans la GC. Il s'agit donc des directions se trouvant aux différents ministères tels que le ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, le ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, et le ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière pour ne citer que ceux-là.

Quant au niveau local, Il englobe les autorités locales des wilayas et communales avec l'aide et l'assistance technique des services déconcentrés des ministères et des organismes techniques spécialisés.

On citera, à titre d'exemple, les directions sectorielles sous l'autorité du Wali : la direction de la santé et de la population de Wilaya, la direction des ressources en eau de Wilaya et la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de Wilaya. Aussi pour le niveau national, la création en octobre 2003 du CNAD pour renforcer les organes d'exécution. Ce centre est chargé de gérer un système de veille permanente concernant les différents risques majeurs mais dissous en avril 2013. En juin 2004 il y a eu la création de la Commission Nationale de Communication relative aux Risques Naturels et Technologiques Majeurs. La même année, soit en juillet 2004, l'Agence Nationale des Sciences de la Terre, a connu le jour. Il y a lieu de noter que cette Agence est restée sans activité depuis sa création. Quant à la DNRM, le texte juridique qui fixe son organisation et son fonctionnement a été promulgué le 22 mai 2011.

● Il semble que c'est une loi assez complète; est-elle pour autant exempte de failles ?

En fait, ce qui manque à cette loi, et qui handicape la mise en place effective d'une stratégie globale de GC, c'est l'absence d'autres décrets la complétant. Ces derniers concerneraient le mode de planification pour l'étude de la vulnérabilité des bâtiments stratégiques ainsi que l'élaboration de leurs plans de renforcement pour l'amélioration de leurs résiliences, et aussi, le mode de planification pour la prise en considération des SICs et leurs infrastructures.

Les autres textes manquants concernent l'enrichissement de l'actuel plan ORSEC en développant le mode opérationnel (même après la promulgation du décret exécutif n°19-59) :

-De réquisition des personnes et matériels essentiels pour la GC ;

-D'utilisation des réserves stratégiques.

Nous pouvons constater que dans la stratégie algérienne, en dépit des grands efforts déjà déployés, l'importance est donnée au risque sismique et que les moyens sont plus orientés vers l'intervention que vers la prévention et la planification.

Malheureusement, mais souvent la prise de conscience et les efforts d'amélioration en matière de GC sont consentis après la survenue de catastrophe.

Entretien de I.M.A.

ANNIVERSAIRE DU FRONT POLISARIO:

Hommage et remerciements à l'Algérie et à son peuple

Le nom de l'Algérie n'a pas cessé d'être cité et acclamé par les Sahraouis, responsables et citoyens, durant les festivités du 50e anniversaire du déclenchement de la lutte armée et la création du Front Polisario, pour son soutien aux peuples opprimés et en termes de lutte pour l'indépendance. Pour le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, le soutien de l'Algérie en faveur du peuple sahraoui est tout simplement inoubliable. "L'Algérie et à sa tête, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé sa position totalement cohérente avec la Charte et les résolutions des Nations unies ainsi qu'avec l'Acte constitutif de l'Union africaine et tout particulièrement avec les principes et les valeurs de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954. Tous mes remerciements et ma gratitude au peuple algérien et au grand Etat algérien", a déclaré M. Ghali lors de son allocution marquant le début du défilé militaire organisé samedi à Aousserd, dans les Camps de réfugiés sahraouis. "Le peuple sahraoui n'oubliera jamais le soutien indéfectible et sans limites de l'Algérie", a-t-il assuré. Emboîtant le pas au président Ghali, le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Sidati, a indiqué, vendredi soir, en conférence de presse à laquelle ont assisté nombre de médias étrangers, que les Sahraouis "ne pourront jamais remercier l'Algérie assez" pour son rôle dans la défense de la cause sahraouie. Même son de cloche chez le vice-président du Parlement sahraoui, Salek Mohamed El Mehdi, pour qui les acquis et succès de la cause sahraouie à l'échelle internationale doivent beaucoup à l'Algérie. Lire aussi: 50e anniversaire du Front Polisario et lutte armée sahraouie: le Président Ghali rend hommage à l'Algérie Le secrétaire général de l'Union des journalistes et écrivains sahraouis, Nafaai Ahmed Mohamed, chargé également durant les festivités de l'animation et l'accompagnement des délégations étrangères, a déclaré samedi, lors de la conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, que l'Algérie est le pays dont la présence et la disponibilité ne venaient jamais à manquer. La reconnaissance et les remerciements à l'Algérie pour son rôle et sa position immuable en faveur de la cause sahraouie ont été exprimés également par les invités et amis étrangers du peuple sahraoui, pour qui l'Algérie est désormais un exemple à suivre pour les pays du monde entier en matière d'engagement et de défense des causes justes. "L'Algérie, qui revient en force sur l'échiquier régional et international, est un atout inestimable pour le peuple sahraoui et sa juste cause", se sont accordé à dire des représentants des Parlements cubain et vénézuélien. "L'Algérie et l'Afrique du Sud, qui défendent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, sont sans doute un acquis majeur pour la cause sahraouie aux fora internationaux", a souligné de son côté la députée Sud-africaine du parti du Congrès national africain (ANC), Makgabo Reginah Mhaule. Par ailleurs, le nom de l'Algérie a été longuement scandé durant les défilés militaire et civil, ainsi que d'autres manifestations et les "Vive l'Algérie" fusaient de partout.

Le match qu'a disputé samedi la sélection sahraouie de football face au MC Alger a été d'ailleurs très suivi et commenté. "Peu importe le vainqueur, la grande victoire est de jouer avec un aussi vieux club de l'Algérie connu à l'échelle internationale", a indiqué Zaydane, un habitant d'Aousserd, remerciant les initiateurs de ce match qui a fait connaître d'ores et déjà l'équipe sahraouie.

R. I.

LE SITE ESPAGNOL EL CONFIDENCIAL ÉBRUITE LES MENÉES DU MAKHZEN

Le Makhzen impliqué dans un complot électoral à Melilla

Le régime du Makhzen est encore une fois cité dans une affaire de corruption, dans laquelle il est soupçonné d'être impliqué dans l'achat de votes par correspondance dans le préside espagnol de Melilla, pour tenter d'accroître l'influence et la présence d'un parti dans le gouvernement de cette ville autonome.

Selon le site espagnol El Confidencial, de hauts responsables des services d'information de la police et de la garde civile espagnoles, ont émis le soupçon que Rabat essaie d'assurer la présence de la Coalition musulmane pour Melilla (CPM) dans le gouvernement de la ville autonome pour augmenter son influence dans cette enclave stratégique.

La question est traitée comme une menace pour la sécurité nationale et l'intégrité territoriale de l'Espagne. "Nous avons des indices rationnels que le Maroc pourrait être derrière", explique l'un des commandants de la police à El Confidencial.

Les agents du Centre national de renseignement (CNI) estiment que les services secrets marocains auraient fourni des fonds à un réseau clandestin pour acheter plus de 10.000 votes par correspondance, soit près du tiers de tous ceux qui ont été déposés dans les urnes de Melilla lors des précédentes élections de 2019 (34.393).

Le site rapporte que pour chaque vote, entre 50 et 200 euros auraient été versés, selon des sources proches des investigations.

De l'avis des spécialistes, l'achat de voix a atteint des niveaux qu'ils qualifient de "trop grossiers".

Selon des sources du ministère de l'Intérieur, le dossier a atterri au tribunal d'instruction numéro 2 de la ville autonome.

Pour sa part, le candidat de Vox à la présidence de Melilla, José Miguel Tasende, a assuré à El Confidencial qu'il ne serait pas surpris que le Maroc soit à l'origine du scandale de l'achat de votes par correspondance dans le préside. Il s'était même interrogé d'où le "CPM avait eu cet d'argent? On ne sait pas", a-t-il répondu.

En revanche, le numéro un de Vox pour les prochaines élections régionales, a rappelé "qu'acheter des voix est un crime, mais c'est aussi un crime d'en vendre".

"J'espère que les enquêtes policières, qui progressent et sont bien dirigées, aboutissent à des emprisonnements", a souligné Tasende.

Selon des informations confirmées à ce journal par des sources proches des enquêtes, les agents désignent le chef du CPM, Mustafa Aberchan, derrière cette histoire, cependant ils préviennent que ni lui ni les chefs de parti n'ont suffisamment d'actifs pour financer l'achat de milliers de bulletins de vote.

A ce stade, les soupçons se tournent vers le Maroc qui tente de gagner de l'influence en Espagne.

"Le souci du vote, c'est qu'il puisse être dirigé contre des partis actuels et avec une nette influence marocaine", tranchent les mêmes sources.

Le pouvoir déstabilisateur du Maroc sur les deux présides de Ceuta et Melilla a également pu être prouvé à l'été 2021, lorsqu'il a conduit à une entrée massive de quelque 12.000 migrants vers Ceuta, provoquant ainsi une crise diplomatique avec l'Espagne.

I.Med/ El Confidencial

MAROC :

Création d'une coordination européenne du mouvement de soutien aux détenus politiques

Les Comités de soutien aux prisonniers politiques au Maroc installés dans des pays européens, ont annoncé la formation d'une coordination européenne de ce mouvement.

Dans un communiqué relayé dimanche par des médias marocains, la coordination a indiqué que "le Maroc assiste à une escalade sans précédent de la répression contre quiconque exprime des opinions critiques à l'égard du régime".

L'instance ajoute que depuis la répression du mouvement de protestation du Rif, en 2017, qui s'est soldée par des peines de prison "extrêmement sévères" et "injustes", allant jusqu'à vingt ans de réclusion, "les atteintes à la liberté d'expression sont devenues récurrentes, ciblant toute personne qui exprime des opinions que les autorités considèrent comme hostiles".

La coordination critique aussi "le muselement des médias indépendants et l'emprisonnement arbitraire de journalistes indépendants, tels que Taoufik Bouachrine, Souleiman Raissouni et Omar Radi, et les attaques ciblant les sites électroniques, qui sont les derniers espaces d'expression civile".

Dans le même communiqué, il est indiqué que l'attaque des sites visait à "faire taire toute voix critique, car des dizaines de militants des droits de l'Homme et de blogueurs ont été placés derrière les barreaux avec des peines très lourdes, comme Saida Al-Alami, Réda ben Othman, Mohamed Ziane et autres".

La même source souligne en outre la détérioration et la régression de la situation des droits de l'Homme au Maroc, caractérisée par des atteintes répétées aux libertés d'opinion et d'expression, l'exploitation d'une justice non indépendante ainsi que l'augmentation du nombre de poursuites et d'arrestations de défenseurs des droits humains.

La création de la coordination se veut un moyen d'unifier les efforts pour la libération de tous les prisonniers politiques et d'opinion au Maroc, indiquent les différents Comités de soutien aux prisonniers politiques dans le royaume, installés notamment en France, en Allemagne, en Espagne, en Belgique et aux Pays-Bas.

I. M.

SAHARA OCCIDENTAL

Match historique entre la sélection sahraouie et le Mouloudia d'Alger au stade Nelson-Mandela

Avant le "kick off" de la rencontre, l'hymne national sahraoui a retenti dans tout le stade pour la première fois à l'occasion d'un match de football, avec lequel le public algérien présent au stade Nelson-Mandela a réagi, suivi par l'hymne national algérien.

Historique! La sélection nationale sahraouie de football, dont l'annonce de la création a été faite jeudi à Alger, a disputé son tout premier match international samedi au stade "Nelson Mandela" de Baraki (Alger) face au Doyen des clubs algériens, le Mouloudia d'Alger dans une belle ambiance célébrant le cinquantième (50) anniversaire de la création du Front Polisario et le déclenchement de la lutte armée. Le stade, baptisé du nom du grand leader défunt sud-Africain Nelson Mandela, a vécu des moments historiques, la rencontre étant la première jouée par l'équipe Sahraouie. Un match auquel ont assisté des membres du gouvernement, dont le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderahmane Hammad, ainsi que l'Ambassadeur de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) en Algérie, M. Abdelkader Taleb Omar. Les tribunes ont connu une ambiance festive en présence de familles sahraouies résidant en Algérie, en plus de familles algériennes, qui ont saisi cette occasion pour affirmer la solidarité du peuple algérien avec son frère sahraoui dans sa lutte pour recouvrer son indépendance. Le choix de jouer contre le Mouloudia d'Alger porte tout symbole, le MC Alger étant le premier club musulman, fondé en 1921 et qui a lutté à sa manière pour porter haut la voix du peuple algérien dans les stades et les enceintes sportives pour dénoncer le colonialisme. Avant le ''kick off" de la rencontre, l'hymne national sahraoui a retenti dans tout le stade pour la première fois à l'occasion d'un match de football, avec lequel le public algérien présent au stade Nelson Mandela a réagi, suivi par l'hymne national algérien. En dépit du résultat et l'issue de la rencontre, le plus important pour le nombreux public est que le match s'est déroulé dans une grande ambiance fraternelle entre les joueurs qui ont échangé leurs maillots dès le coup de sifflet final, sous les regards et les acclamations des supporters qui ont assisté à cette rencontre annonciatrice d'autres pour porter dans les enceintes sportives internationales la voix du peuple sahraoui en lutte pour son indépendance. La création officielle de l'équipe sahraouie de football a été annoncée jeudi par l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, à l'occasion des festivités marquant le 50ème anniversaire de la création du Front Polisario et le déclenchement de la lutte armée. "Nous annonçons depuis le pays du million et demi de martyrs (...) la création de l'équipe nationale sahraouie de football. Avec cela, une nouvelle porte et une nouvelle phase sera ouverte pour le sport sahraoui en général et lui permettra d'accéder à différents endroits du monde''.

LE PREMIER BUT DE L'HISTOIRE DU FOOTBALL SAHRAOUI SIGNÉ MUSTAFA TRONCOSO

De son côté, l'entraîneur sahraoui, Mohamedi Abdelhai, a déclaré lors de la conférence de presse d'après-match: " Premièrement, nous adressons nos vifs remerciements à l'Etat algérien pour l'organisation de ce match et au peuple algérien pour cette présence. Indépendamment du résultat, cela reste un match historique, car on est venu présenter notre sélection sahraouie". Et d'ajouter : "Nous ne considérons pas cela comme une défaite, mais plutôt comme une victoire pour notre pays et notre sélection, d'autant plus que nous avons affronté une grande équipe devant ses supporters. Je remercie tous ceux qui ont contribué à l'organisation et à la réussite de ce match (...) qui aura un grand échos et c'est la plus grande victoire pour nous et notre cause". L'entraîneur du MC Alger Patrice Beaumelle a indiqué de son côté que "nous avons joué face à une sélection motivée qui voulait faire quelque chose. Le match n'a pas été facile. Patrice Beaumelle enchaîne: "J'ai rencontré le grand militant Nelson Mandela et j'admirais beaucoup sa personnalité car il était un ami très proche de l'Algérie. Vous avez choisi de nommer ce stade en hommage à cet homme. Je suis très fier de jouer dans cette enceinte qui porte le nom d'un symbole de la paix", a dit le technicien français, avant de conclure : "l'Algérie possède de beaux stades dont je peux être fier. Ils me rappellent ceux que j'ai visités au cours de ma carrière d'entraîneur. Bravo à l'Algérie et vous avez de magnifiques stades de haut niveau.". Malgré la défaite sur le score de 6 à 1, l'attaquant sahraoui, Mustafa Troncoso, a écrit son nom en lettres d'or dans l'histoire du sport sahraoui en général et du football en particulier, puisqu'il a marqué le premier but de l'histoire de l'équipe nationale du Sahara Occidental avec un tir des 40 mètres, ce qui a provoqué de chauds applaudissements du public présent, en particulier les familles sahraouies, qui ont exprimé leur grande joie après ce but historique. Les buts du MC Alger ont été inscrits par Abdelmalek Oukil (6' et 9'), Réda Halaimia (59'), le Malgache Raza (80'), Ali Haroun (86') et Tahar Fathallah (90'+5). L'équipe sahraouie de football est arrivée mardi à Alger pour disputer ce match amical historique. L'équipe nationale sahraouie comprend de nombreux joueurs issus des championnats d'Espagne, de France, de Suède et d'Allemagne. **APS**

PREMIER LEAGUE

MAHREZ EFFACE UN RECORD DE DROGBA

En chutant samedi sur la pelouse de Nottingham Forest (1-0), pour le compte de l'avant-dernière journée de Premier League, Arsenal a rendu service, bien malgré lui, à Riyad Mahrez et Manchester City qui n'en demandaient pas tant. Intraitables leaders de Premier League avec quatre points d'avance sur leur premier poursuivant, Arsenal, mais avec deux matchs en moins, les Citizens n'avaient besoin que d'une défaite des Gunners pour être sacrés champions, pour la troisième année consécutive. Et ils ont été servis. Les Londoniens ont abdiqué et se sont inclinés sur la plus petite des marges au City Ground sur un but du Nigerian Taiwo Awoniyi.

Avant même d'accueillir Chelsea, ce dimanche, pour la 36e journée de championnat, les Skyblues remportent donc le titre pour la 5e fois en six ans. Le 4e sacre pour Riyad Mahrez sous l'ère Pep Guardiola après les triomphes de 2019, 2021 et 2022. Egalement sacré en 2016 avec Leicester, l'international algérien (81 capes, 29 buts) totalise ainsi cinq victoires en PL et bat le record absolu de titres remportés par un joueur africain, qu'il codétenait avec Didier Drogba, bloqué à quatre. À noter que le Fennec peut améliorer son nouveau record, lui qui est sous contrat avec Man City jusqu'en juin 2025. Une consécration méritée pour l'ailier gauche, auteur de 5 buts et 10 passes décisives en 27 rencontres de championnat cette saison, et qui a dépassé… Didier Drogba au palmarès des meilleurs passeurs africains en PL cette saison.

R. S.

COUPE DE LA CAF

JEAN-JACQUES NGAMBO NDALA ARBITRE DE LA FINALE ALLER ENTRE YOUNG AFRICANS ET L'USMA

L'arbitre Jean-Jacques Ngambo Ndala de la RD Congo a été désigné pour diriger la finale (aller) de la coupe de la Confédération africaine de football entre les Tanzaniens des Young Africans et les Algériens de l'USM Alger, prévue dimanche 28 mai au stade Benjamin Mkapa de Dar Es-Salaam (17h00 , heure algérienne), a indiqué la Fédération tanzanienne de football (TFF) dimanche dans un communiqué. Jean-Jacques Ngambo Ndala (35 ans) sera assisté du Sud-Africain Zakhele Thusi Granville Siwela (1e assistant), et d'Olivier Kabene Safar de la RD Congo (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est le Mauricien Ahmad Imtehaz Heeralall, précise la même source. L'arbitre Kenyan Peter Waweru Kamaku a été chargé de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), secondé par le Sud-Africain Akhona Zennith Makalima et du Soudanais Mohammed Abdallah Ibrahim. La finale (retour) se jouera le samedi 3 juin au stade olympique du 5 juillet d'Alger (20h00, heure algérienne). L'USMA a composté son billet pour la finale en éliminant les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas (aller à Bouaké : 0-0, retour à Alger : 2-0), alors que le Young Africans ont passé l'écueil des Sud-Africains de Marumo Gallants en remportant les deux manches des demi-finales (aller à Dar Es-Salaam : 2-0, retour à Rustenburg : 2-1), rappelle-t-on.

R.S.

COUPE D'ALGÉRIE

LE CRB BAT L'ASK (3-0) ET PREND LE TICKET DU 4E DEMI-FINALISTE

Le CR Belouizdad a validé son ticket pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football 2022-2023 en battant une frêle équipe de l'AS Khroub 3-0 (mi-temps: 1-0), en match comptant pour la mise à jour des quarts de finale de l'épreuve disputé dimanche au stade olympique du 5-juillet. Le Chabab a ouvert le score grâce à Boussouf à la 35e minute de jeu. En seconde période, Reghba, entré en cours de jeu, a permis aux siens de se mettre à l'abri (63e). Le milieu de terrain défensif Rebiaï a assommé les Khroubis en ajoutant le troisième but (70e). Le CRB est le dernier détenteur de "Dame Coupe", obtenue lors de l'édition 2019 et remportée aux dépens de la JSM Béjaia (2-0), avant que l'épreuve populaire ne soit suspendue pendant deux saisons en raison de la pandémie de Covid-19. Le triple champion d'Algérie rejoint au dernier carré trois autres pensionnaires de l'élite: la JS Saoura, le NC Magra, et l'ASO Chlef.

APS

18ES ANDALOUSSIATES EL DJAZAÏR :

Les Ensembles «El Maghdiria» et «El Djazira» à l'honneur

Les associations culturelles, «El Maghdiria», pour le chant andalou et chaâbi, de Mascara, et «El Djazira», d'Alger, ont animé, samedi à Alger, une soirée dédiée à la célébration du patrimoine musical andalou, dans le cadre des 18es «Andaloussiates El Djazaïr», devant un public peu nombreux.

Organisées par l'Etablissement Arts et Culture à la Salle Ibn-Khaldoun, les 18e «Andaloussiates El Djazair», ont accueilli sur la scène de cet espace mythique, deux belles prestations, qui ont sublimé la nouba, un des constituants essentiels de cette musique savante qui compte une douzaine de variétés modales soumises généralement à une suite de cinq cadences, M'çedar, B'taïhi, Derdj, N'çraf et Kh'lass.

Durant près de deux heures de temps, les deux formations ont produit de la qualité, avec deux orchestres renfermant jusqu'à quatre générations de musiciens chacun, ce qui dénote de la grande volonté chez ces deux collectifs à former et à encadrer les jeunes talents.

Ainsi, le collectif de Mascara a aligné aux côtés de ses instrumentistes adultes, quatre jeunes artistes issus de la même famille Chikhaoui, Nihad (mandoline / 12ans), Nawel Zoubida (guitare /13 ans), Kawtar (Oud /16 ans) et Amina Hayet (Oud /18 ans), ainsi que leurs camarades, Charef Boulahfa (mandoline / 8 ans), Bouchra Aïni (Violon / 14 ans), tous sous le regard bienveillant de leur président-musicien, Wanzar Boudjelel (Oud / 70 ans).

L'Orchestre «El Djazira» a, quant à lui, présenté sur scène, au milieu de tous ses anciens instrumentistes, Mehdi Laloui (Oud /11 ans), Youcef Rahal (Flûte traversière / 12 ans), Sirine Ait Rahmoun (mandoline / 14 ans), Myriam Laïchour (banjo /14 ans) et Yanis Ait Rahmoun (derbouka /17 ans).

Préludant leur prestation par la «Touchia Kbira», les 18 instrumentistes, dont six musiciennes de l'association «El Maghdiria» de Mascara, dirigés par Abdelkrim Boulahfa, ont enchaîné avec des extraits de la Nouba Zidène.

Dans de beaux accoutrements traditionnels représentant la

région de Mascara, les solistes aux voix présentes et cristallines, Hakima Kadaoui à la mandoline, Abdelkrim Boulahfa au violon alto et Djillali Ali Kada au Oud de l'orchestre d'El Maghdiria, ont entonné, entre autres pièces, «Ya badiê el hosn», «Touiyari mesrar», «Amchi ya rassoul», «Aradou el biâad».

Fondé en 2001 et baptisé du nom de Ben Ali Meghdir, musicien poète dont les textes ont été chantés par de grandes figures de la chanson algérienne, à l'instar des regrettés Ahmed Wahbi et Blaoui El Houari, l'association El Meghdiria pour le chant andalou et Chaâbi, œuvre à la préservation et la transmission du patrimoine de ces deux genres musicaux, aux générations futures.

Nouba Sika, est le rendu de l'Association «El Djazira», présente avec un orchestre renfermant une trentaine d'instrumentistes dont 16 musiciennes, dirigés au piano par Mourad Benoueniche, au regard bienveillant sur la nouvelle composante de ce collectif-école, avec ses complices, le secrétaire général de ce bel ensemble et virtuose de la mandoline, Mourad Bernoussi et la percussionniste au tar, flûtiste et guitariste également, Nora Kichou.

Dotés de tessitures larges, les voix présentes et étoffées de, Lyna Ait Rahmoun, à la mandoline, Hafida Bounegueb, Meriem Daïm Allah et Lina Benmouloud au Oud, Neila Koriz à la guitare et Hasna Belamri au violon, ont brillamment interprété, entre autres pièces, «Ya nass», «Akhbirouni», «Soltane errabiê», «Ya badiê el hosn», «Ya loun el assel», «Dar el oqqar» et «Lakitouha fi tawafi tessâa».

Fondée en 1993, l'association culturelle «El Djazira» de musique andalouse, vaillamment présidée par l'Artiste Brahim Bahloul, vise à «vulgariser et promouvoir» la musique andalouse, à travers une approche nouvelle consistant à inscrire cette musique savante dans l'universalité. Elle a sorti depuis sa création sept CD.

Prévues du 13 au 27 mai durant les Week End, les 18e «Andaloussiates El Djazair» se poursuivent jeudi 25 mai, avec les associations de musique andalouse, «Ezziriya» de Miliana et «El Mossiliya» d'Alger.

M.Dj.

DANS LA VEINE DES « GRIOTS « ET DES « HAKAWATIS «

Les contes de Kada Bensemicha et Farès Idir enrichissent l'exposition «Actes de vie» de Denis Martinez

Un spectacle de contes, revisitant des histoires inspirées de récits fantastiques a été animé à Alger par les conteurs Kada Bensemicha et Farès Idir devant un public qui a apprécié une prestation originale.

Accueillis à la Villa Abdeltif, dans le cadre dans de l'exposition «Actes de vie» du plasticien algérien Denis Martinez, visible au même endroit jusqu'au 31 mai, les conteurs ont donné voix à des récits et histoires fantastiques puisés dans le riche patrimoine oral algérien.

Rythmant leur récit avec des percussions du bendir et du karkabou, Kada Bensemicha et Farès Idir ont dépoussiéré des contes anciens, récits et devinettes transmises par le conte de génération en génération.

Dans un décor rehaussé par les oeuvres et installations de l'artiste Denis Martinez, présent à l'occasion, Kada Bensemicha a emmené le public dans une promenade poétique, dans un habillage sonore rythmé par les raisonnances du bendir et les tintements de karkabou.

Usant de ses talents de conteur, Bensemicha a su réhabiliter l'art du conte populaire par une prestation singulière qui met en valeur le conte à travers l'interaction du public.

Statique ou en mouvement, les deux narrateurs ont déclamé contes et devinettes devant un public, invité à l'occasion à découvrir l'exposition de Denis Martinez.

Pour sa part, Farès Idir a gratifié le public d'une sélection de récits et légendes anciens puisés dans le patrimoine oral de Kabylie, où le vivre-ensemble, la solidarité, la loyauté et autres valeurs sont mises en exergue.

Des légendes sur la générosité, la cupidité et l'espièglerie à Tajmaat, assemblée de village qui règle les conflits de la communauté, le conteur a donné une place importante aux rapports sociaux et aux valeurs qui consacrent l'entraide et la fraternité, à travers des personnages fictifs mais si attachants.

Inaugurée le 13 mai, l'exposition «Actes de vie», organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) restitue l'oeuvre de Denis Martinez sur plus de 50 ans, sculptures, peintures, et poèmes habillent Dar Abdeltif, en plus d'un programme artistique qui prévoit encore des performances musicales et des tables rondes.

I.M./M.Dj

Naissance à Aousserd d'un front de groupes parlementaires d'amitié avec le peuple sahraoui

Un front de trois groupes parlementaires d'amitié avec le peuple sahraoui a été mis en place, samedi soir à Aousserd, dans les Camps de réfugiés sahraouis, à l'occasion de la tenue de la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, en vue de consolider les relations entre les Parlements concernés et promouvoir la diplomatie parlementaire.

Ce front est composé du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Sahara occidental, du groupe parlementaire d'amitié Cuba-Sahara occidental et du groupe parlementaire d'amitié Venezuela-Sahara occidental.

Dans une allocution à cette occasion qui intervient en marge des festivités du 50e anniversaire du déclenchement de la lutte armée sahraouie et de la création du Front Polisario, le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Sidati, a indiqué que cette démarche intervient dans le cadre du récent renouvellement des structures opéré par le gouvernement sahraoui dont notamment l'installation d'un nouveau Parlement. «L'objectif premier de cette démarche est de poursuivre le travail commun entre les Parlements des pays amis avec le Sahara occidental, en vue de promouvoir la diplomatie parlementaire et la solidarité entre les peuples», a-t-il ajouté. Pour sa part, le vice-président du Parlement sahraoui, Salek Mohamed El Mehdi, a indiqué que la mise sur pied de ce front permettra aussi aux parlementaires desdits pays de défendre d'une seule voix les droits de l'Homme au Sahara occidental et les résolutions onusiennes inhérentes, d'échanger l'expertise et les visites interparlementaires.

De leur côté, les représentants des groupes parlementaires algérien, cubain et vénézuélien ont salué dans leurs interventions cette démarche, soulignant qu'»une telle initiative ne pourra que renforcer la solidarité et les liens d'amitié déjà profonds avec le peuple sahraoui et sa juste cause, ainsi que sa défense au sein des instances régionales et internationales».

A noter que la cérémonie d'annonce de la naissance dudit front a vu l'intervention de beaucoup d'invités amis avec le peuple sahraoui. Ces derniers se sont tous accordés à dire que le combat du peuple sahraoui pour son indépendance est sur la bonne voie et que son rêve à l'indépendance est désormais plus que jamais proche.

I.M./Aps

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE HASSIBA BENBOUALI CHLEF

NIF : 408020000020098

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 05/2023

Projet : Acquisition d'équipements Informatiques 3000 Places Pédagogiques

Au pôle ELhassania de l'Université de Chlef

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'université Hassiba Benbouali Chlef informe l'ensemble des soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres 05/2023 concernant le projet sus mentionné , paru aux quotidiens « الحقيقة اليوم » du 03/04/2023 et « L'EXPRESS » du 03/04/2023, Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le résultat est comme suit:

SOUMISSIONNAIRE NIF	MONTANT TTC (DA)	DELAI D'EXECUTION	DELAI DE GARANTIE	Service après-vente	NOTE TECHNIQUE	NOTE FINANCIERE	SOMME (technique et financière)	MOTIF DE CHOIX
KIDAOUNE ABD ELKADER 182022900779134000000	16 939 660.00	01 jour	200 mois	240 mois	70	30	100	Offre moins disante

Conformément aux dispositions de l'articles 82,182 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 , tout soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans un délai de dix(10) jours à compter de la première parution du présent avis, passé ce délai aucun recours ne sera pris en considération .Tout soumissionnaire intéressé de connaitre ses résultats détaillés de l'évaluation de son offre peut se rapprocher des service de l'université de chlef au siège du rectorat dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis .

L'EXPRESS DU 23/05/2023 ANEP : N° 2316012581

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DES RESOURCES HUMMAINES

AVIS DE RECRUTEMENT SUR TITRE

La direction de l'administration locale de la wilaya de Blida recrute par voie de concours sur titre :

N°	Grade	Nombre de poste	Mode de recrutement	Condition requises
01	D'ingénieur d'état en statistique	01	Sur titre	• Parmi les candidats justifiant d'un diplôme D'ingénieur d'état en statistique ou d'un master ou bien d'un titre reconnu équivalent.
02	D'ingénieur d'état en statistique administration territoriale	(01) un poste budgetaire par commune	Sur titre	• Parmi les candidats justifiant d'un diplôme D'ingénieur d'état en statistique ou bien d'un titre reconnu équivalent.

***Constitution du dossier** :

- Demande manuscrite de participation au concours.
- Copie de la carte d'identité nationale.
- Copie du diplôme + relevé de notes du parcours universitaire.
- Bulletin de résidence
- Attestations de travail éventuellementet justifié par des certificats d'affiliation.
-une attestation justifiant d'une formation complémentaire supérieure au certificat.
-un document justifiant les travaux ou études effectués par le candidat dans la meme spécialité
-La fiche de renseignements doit être soigneusement remplie par le candidat lui-même.

Note :

LES DOSSIERS DE CANDIDATURE DOIVENT ETRE DEPOSES A LA WILAYA DE BLIDA- BOULEVARD MUSTAPHA BEN BOULAID - DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE- SERVICE DES PERSONNELS- Au plus tard le .....délai de rigueur.

L'EXPRESS DU 23/05/2023 ANEP : N° 2316012841

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE HAD SHARY
COMMUNE DE BOUIRA LAHDAB

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Appel d Offres Ouvert avec exigence de capacites minimales N°02/2023

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DECRET PRESIDENTIEL N;247/15 DU 16/09/2015 PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHE PUBLICS LE PRESIDENT DE L'APC DE LA COMMUN E DE BOUIRA LAHDAB PORTE A LA CONNAICCANCE DE L'ENSEMBLE DES SOUMISSIO NNAIRE DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES N° 02/2023 PORTANT(**ETUDE ET SUIVI ET REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN FORAGE PROFOND DE 250 ML a SGUIAA COMMUNE DE BOUIRET LAHDEB)**

publie sur les quotidiens nationaux : L'EXPRESS. EL HIWAR DATE 19/04/2023

-est déclaré infructueux au motif Dépassement de L'enveloppe financière allouée l'opération

L'EXPRESS DU 23/05/2023 ANEP : N° 2316012561

L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**
E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur : www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook : l'EXPRESSDZ

AU MALI, LES CASQUES BLEUS SUR LE DÉPART ?

Dix ans après sa création, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali est à la croisée des chemins. Ses relations avec la junte au pouvoir sont au plus bas et ses possibilités d'accès au terrain sont désormais très limitées.

Les Casques bleus au Mali donnent en fait le sentiment d'une profonde inutilité. Leurs règles d'engagement sont moins musclées qu'en RDC et ils ont subi d'énormes pertes au cours des dix dernières années. De plus, ils se sont montrés incapables d'endiguer la menace jihadiste et de mettre un terme aux massacres commis par les troupes de Bamako et leurs supplétifs miliciens.

Pour les habitants des zones de conflits, enfin, leur mandat est d'autant plus incompréhensible que, désormais, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) ne peut guère plus prétendre stabiliser et soutenir le redéploiement d'un État qui s'en prend à sa propre population.

RAPPORT EXPLOSIF

La récente publication d'un rapport accablant sur le massacre de Moura est tout à fait significative en la matière. Les enquêteurs onusiens y montrent clairement que l'armée malienne et ses alliés russes du groupe Wagner ont exécuté des centaines de civils dans la région de Mopti en mars 2022. Le contenu du rapport est d'ailleurs si explosif que l'ONU a longtemps retardé sa publication pour essayer, en vain, de ménager ses relations avec Bamako.

Pour autant, il y a peu de chances que les conclusions de l'enquête de la Minusma amènent la junte malienne à respecter les droits humains. Il n'est pas non plus évident que le massacre de Moura entraîne une saisine de la Cour pénale internationale en vue de traîner en justice les militaires au pouvoir à Bamako. De plus en plus de voix remettent donc en cause la poursuite d'une opération de paix qui ne permet ni de stabiliser la zone ni de protéger les civils.

La junte d'Assimi Goïta, elle, ne va vraisemblablement pas demander le retrait des Casques bleus. Elle ne semble pas prête à endosser une telle responsabilité car elle aurait trop à y perdre sur le plan diplomatique. D'un point de vue logistique, qui plus est, les soldats maliens dépendent encore très largement des infrastructures de la Minusma pour se déployer dans le nord et le centre du pays. En sécurisant les villes, par ailleurs, les Casques bleus ont sans doute évité au Mali de connaître le scénario catastrophe du nord du Burkina Faso, où la localité de Djibo est encerclée par les jihadistes.

En outre, un retrait de la Minusma serait source de mécontentement social. Dans les régions où ils sont déployés, les Casques bleus fournissent en effet de nombreux emplois et sécurisent l'acheminement de l'aide humanitaire. Leur départ pourrait donc retourner la population contre le gouvernement en aggravant une situation économique déjà tendue.

Enfin, la Minusma permet à la junte d'Assimi Goïta de masquer ses faiblesses. Elle joue un rôle de fusible, canalise les frustrations de la population et sert de bouc émissaire, en particulier depuis que l'armée française a quitté le Mali.

Par Jeune Afrique

Sans la nommer, le G7 prévient la Chine que toute coercition économique «aura des conséquences»

Le président du Conseil européen, Charles Michel, la première ministre italienne Giorgia Meloni, le premier ministre canadien Justin Trudeau, le président français Emmanuel Macron, le premier ministre japonais Fumio Kishida, le président américain Joe Biden, le chancelier allemand Olaf Scholz, le premier ministre britannique Rishi Sunak et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, étaient présents au sommet des dirigeants du G7, à Hiroshima, le 20 mai 2023.

La Chine a exprimé samedi son «vif mécontentement» après la publication par le G7 d'un communiqué lui adressant plusieurs reproches sur la mer de Chine méridionale, les droits de l'homme ou encore de supposées ingérences. Les dirigeants des pays du G7, réunis en sommet à Hiroshima, au Japon, ont prévenu ce samedi 20 mai que toute tentative de «coercition économique» aurait «des conséquences», visant sans la nommer les pratiques de la Chine. «Nous travaillerons ensemble pour veiller à ce que les tentatives d'utiliser les dépendances économiques comme une arme» soient «vouées à l'échec», ont déclaré les chefs d'Etat et de gouvernement du groupe des sept démocraties les plus industrialisées dans un communiqué. La Chine a répondu ce samedi, en exprimant son «vif mécontentement» après la publication par le G7 d'un communiqué lui adressant plusieurs reproches sur la mer de Chine méridionale, les droits de l'homme ou encore ses supposées ingérences. «Le G7 s'obstine à manipuler les questions liées à la Chine, à discréditer et attaquer la Chine» a déploré un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, qui a exprimé la «ferme opposition» de Pékin.

Les dirigeants du G7 veulent éviter que les exportations technologiques vers la Chine ne portent atteinte à leur sécurité nationale, a déclaré un peu plus tôt un haut fonctionnaire américain. Ces mesures devraient se focaliser sur la mise en place de chaînes d'approvisionnement plus résilientes pour les pays du G7, qui dépendent lourdement de la Chine dans certains secteurs, a déclaré à la presse le conseiller à la sécurité nationale des États-Unis, Jake Sullivan. L'accord contiendra également des mesures «visant à protéger les technologies sensibles, telles que le contrôle des exportations et des dispositions relatives aux investissements à l'étranger», a-t-il ajouté. Washington a mené ces derniers mois une intense campagne visant à restreindre l'accès de la Chine aux outils avancés de fabrication de semi-conducteurs, en invoquant des préoccupations de sécurité nationale et en poussant le Japon et les Pays-Bas à prendre des mesures similaires.

«RELATIONS STABLES»

Jake Sullivan a ajouté que les divergences passées entre les États-Unis et les pays de l'Union européenne sur la position à adopter face à la Chine s'étaient largement estompées, et que la stratégie commune mettrait l'accent sur la nécessité de se protéger tout en évitant une confrontation directe avec Pékin. «Les dirigeants du G7 feront également aujourd'hui (samedi, NDLR) une déclaration sur notre approche commune, notre approche alignée» vis-à-vis de la Chine, ne contenant rien d'«hostile» ou de «gratuit», mais plutôt un appel à des «relations stables avec la Chine et à travailler ensemble sur des questions d'intérêt mutuel», selon M. Sullivan. Ce texte va aussi préciser les «préoccupations» du G7 envers Pékin, «mais celles-ci sont bien connues de la Chine», a-t-il encore déclaré, jugeant que la diplomatie «intensive» menée depuis l'entrée en fonction du président américain Joe Biden en janvier 2021 avait abouti à un «alignement» du G7 sur cette question. «Il s'agit d'une politique multidimensionnelle et complexe pour une relation complexe avec un pays vraiment important», a-t-il souligné. Un responsable de l'Union européenne a également estimé que le G7 était «prêt à coopérer» et à évaluer les risques sur les questions stratégiques liées à la Chine. Une source diplomatique française a jugé de son côté que la cohésion sur la Chine au sein du G7 avait «vraiment progressé» : «Nous ne sommes pas dans une situation où, d'un côté, les États-Unis poussent à une politique ultra-agressive vis-à-vis de la Chine, et de l'autre, nous essayons de contrer cela», a assuré cette source à l'AFP.

Par Le Figaro

Le Front Polisario puise sa force de la lutte de son peuple

CHAHID EL-HAFED (Camps de réfugiés sahraouis) - Le ministre des Affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Sidati, a affirmé dimanche que le Front Polisario "est un mouvement de libération qui puise sa force de la résistance et la lutte continue du peuple sahraoui depuis 50 ans".

Dans une allocution lors des travaux de la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, M. Sidati a indiqué que ce peuple mène en cette circonstance une guerre féroce contre l'occupant pour le recouvrement de la liberté et de l'indépendance.

Il a, en outre, souligné que ceux qui soutiennent le peuple sahraoui jouent un rôle important en mettant en lumière la cause sahraouie et en faisant entendre la voix et les souffrances du peuple sahraoui qui célèbre, aujourd'hui, 50 ans de lutte pour affirmer son existence et recouvrer sa souveraineté sur l'ensemble du territoire de la RASD.

Le chef de la diplomatie sahraouie a, également, salué la participation des délégations solidaires avec le peuple sahraoui à la célébration du 50e anniversaire de la création du Front Polisario et du déclenchement de la lutte armée sahraouie, ce qui traduit, selon lui, l'amitié profonde envers le peuple sahraoui et sa cause juste.

Les travaux de la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui ont connu une large participation d'étrangers solidaires avec la lutte du peuple sahraoui.

La Conférence internationale vise à établir des groupes parlementaires de solidarité avec le peuple sahraoui, une démarche qui renforcera la diplomatie parlementaire dans toutes ses dimensions.

Les mots fléchés

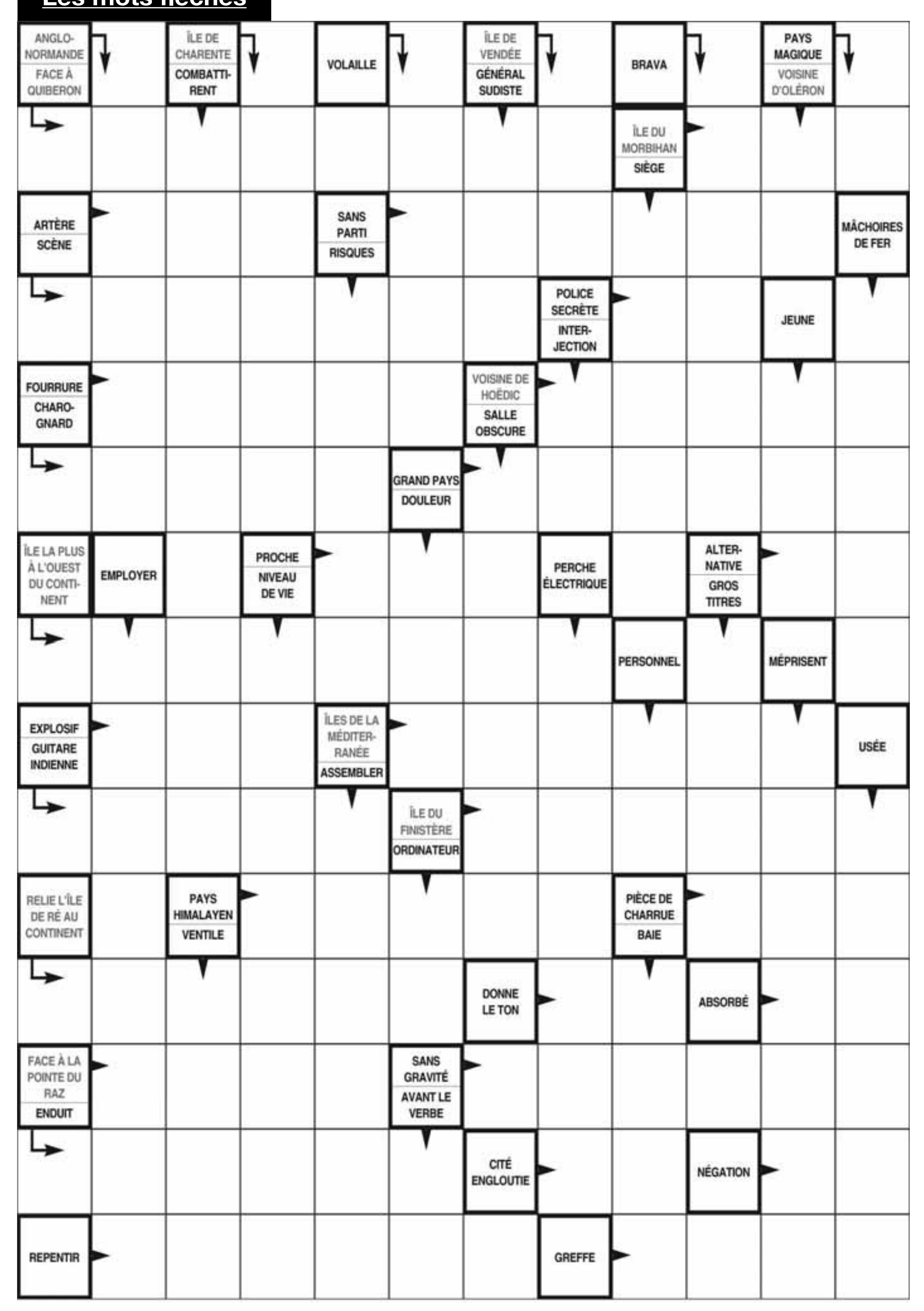

ALGÉRIE : PLUS DE 58 TONNES DE RÉSINE DE CANNABIS SAISIES EN 2022

Plus de 58 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant l`année 2022, dont 58,87% dans les wilayas de l'ouest du pays, selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT). «Au total, 58 258,031 kg de résine de cannabis ont été saisis durant l'année 2022 en Algérie, dont 58,87% dans la région Ouest du pays », a précisé l'Office dans son rapport, se référant au bilan des services de lutte contre les stupéfiants (Gendarmerie nationale, Police et Douanes). Selon le rapport, 33,18% des quantités saisies ont été enregistrées dans le sud du pays, 4,79% dans l'Est et 3,16% dans le Centre. S`agissant des drogues dures, la quantité de cocaïne saisie en 2022 a enregistré une baisse de 87,94% par rapport à l'année 2021. Le rapport note également la saisie de 11 351 813 comprimés de substances psychotropes de différentes marques en 2022, en hausse de 115,50% par rapport à l'année 2021.

Alger 23°
Constantine 21°
Ouargla 29°
Oran 22°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:34	12:44	16:33	19:52	21:32

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//MARDI 23 MAI 2023 // N°563 //PRIX 20 DA

UNE DISTINCTION LUI A ÉTÉ ATTRIBUÉE

Le Président Tebboune honoré pour ses efforts en faveur de la cause palestinienne

Cette distinction, un livre du Saint Coran dans un coffret portant une maquette de la mosquée Al-Aqsa et du Dôme du Rocher, a été remise au ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, par le président de l'Assemblée nationale palestinienne, Rouhi Fatouh. Cet hommage se veut « une reconnaissance pour le rôle du Président Tebboune dans l'unification des rangs palestiniens ».

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été honoré, hier, en reconnaissance de ses efforts en faveur de la cause palestinienne, et ce, à l'issue des travaux de la conférence internationale commémorant le 75e anniversaire de la Nakba, tenue au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger). Cette distinction, un livre du Saint Coran dans un coffret portant une maquette de la mosquée Al-Aqsa et du Dôme du Rocher, a été remise au ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, par le président de l'Assemblée nationale palestinienne, Rouhi Fatouh, qui a affirmé que cet hommage du Président palestinien, M. Mahmoud Abbas, se veut « une reconnaissance pour le rôle du Président Tebboune dans l'unification des rangs palestiniens, et pour ses efforts continus visant à mobiliser le soutien arabe et international en faveur de la juste cause palestinienne ». A cette occasion, M. Fatouh a transmis les salutations du Président palestinien à son frère le Président Tebboune, lui exprimant sa fierté d'être avec la délégation palestinienne en terre d'Algérie. Les organisateurs de la conférence internationale commémorant le 75e anniversaire de la Nakba visent à mettre en lumière la complicité internationale dans la création de l'entité sioniste et de la Nakba palestinienne, à dénoncer les crimes de cette entité dans les territoires palestiniens occupés et à réaffirmer les positions immuables de l'Algérie (gouvernement et peuple) de soutien au peuple palestinien et sa juste cause, en plus de souligner la nécessité de la réunification des rangs arabes et palestiniens. Le programme de cette rencontre comprend également la tenue de conférences animées par des professeurs algériens et palestiniens sur "Les liens spirituels entre l'Algérie et la Palestine", "La question des réfugiés palestiniens dans la balance de la justice internationale" ainsi que "L'Algérie et la question palestinienne, le chemin historique et les défis du présent". Dans le cadre de cet événement international, un timbre postal sera émis à l'occasion du 75e anniversaire de la Nakba palestinienne, incarnant la mosquée sainte d'Al-Aqsa.

La conférence prévoit, en outre, de nombreuses activités culturelles, comme la projection d'un film documentaire et la création d'un pavillon à la cause palestinienne au Musée national du Moudjahid.

Y.B.

L'AMBASSADEUR DE CHINE EN ALGÉRIE LE SOULIGNE :

LE PARTENARIAT STRATÉGIQUE GLOBAL ALGÉRO-CHINOIS « CONTINUERA À SE HISSER SANS CESSE »

L'ambassadeur de Chine en Algérie, M. Li Jian, a exprimé, lundi, sa conviction que le partenariat stratégique global entre les deux pays "continuera à se hisser sans cesse". L'ambassadeur, qui s'exprimait lors d'une cérémonie organisée à l'occasion du 60e anniversaire de l'envoi de l'équipe médicale chinoise en Algérie, s'est dit convaincu qu'avec les orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue chinois, M. Xi Jinping, "et avec le soutien ferme de nos deux peuples, notre partenariat stratégique global continuera à se hisser sans cesse". L'Algérie et la Chine "resteront toujours de bons frères" et de "bons amis pour faire avancer la construction d'un ordre international plus juste et équitable", a souligné M. Li, rappelant l'accord de partenariat stratégique global de 2014, le premier du genre noué par la Chine avec un pays arabe.

R.E.

UN TRÉSOR ARCHÉOLOGIQUE RÉCUPÉRÉ

UN COUP DE MAÎTRE DE LA PART DE LA POLICE DE TÉBESSA

Les éléments de la Police de la daïra de Chréa, wilaya de Tébessa, sont parvenus à récupérer 2 300 pièces de monnaie ancienne destinées à la contrebande. Selon un communiqué de la Police, deux individus ont été arrêté dans le cadre de cette affaire. Il y est ajouté : « Exploitant des informations selon lesquelles une personne se trouvait en possession d'une quantité de pièces de monnaie ancienne, dans la ville de Chréa, les éléments de la Sûreté de daïra ont suivi la procédure légale avant de perquisitionner le domicile familial du suspect ». L'intervention a conduit à l'arrestation du suspect et à la saisie de 2.300 pièces de monnaie ancienne. « Une enquête approfondie a été ouverte sur cette affaire », y est-il indiqué. Les premiers éléments de l'expertise faite par des spécialistes de la direction de la culture de la wilaya, ont confirmé qu'il s'agit de pièces de monnaie authentiques, remontant à l'époque romaine, plus précisément au 4e siècle de notre ère. Il a été également révélé l'implication d'une deuxième personne.

R.E.

LA DGSN RECRUTE

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a annoncé l'ouverture d'un concours pour le recrutement d'agents de police et ce, par voie de sélection. La DGSN souligne que 1 361 postes budgétaires ont été affectés aux dix wilayas nouvellement créées, à savoir Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, Ouled Djellal, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El M'Ghair, et El Menia. « Le recrutement dans ces dix wilayas est ouvert à tous les candidats résidant dans toutes les wilayas du Sud », explique la DGSN dans un communiqué. S'y ajoutent 230 autres postes budgétaires affectés aux wilayas de Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa et Bouira.

Mobilis au Salon national inversé de la sous-traitance

ATM Mobilis participe à la 6e édition du Salon National Inversé de la Sous-Traitance « SANIST ». Placé sous le thème ''Open Innovation'', la manifestation se tient du 22 au 25 mai 2023, au pavillon «S» au Palais des expositions des Pins Maritimes (SAFEX) à Alger. Le SANIST est un salon dédié aux opérateurs économiques nationaux, où donneurs et preneurs d'ordres exposent des offres complètes de produits, d'équipements, de services et de solutions en matière de sous-traitance industrielle. ATM Mobilis, entreprise innovante par excellence, marque ainsi sa présence au Salon à travers un stand regroupant les filiales du Groupe Télécom Algérie, au niveau duquel le public pourra prendre connaissance des dernières solutions innovantes de l'opérateur leader de la téléphonie mobile. À travers sa participation à cette manifestation, ATM Mobilis confirme sa position d'acteur incontournable dans la dynamique de développement économique du pays, en soutenant les efforts déployés par l'État pour l'édification d'une industrie nationale toujours plus intégrée.

R.N.

SOS

Bouchebbah Fathyne, une femme de 40 ans, habitant la région de Béjaïa, souffre d'une maladie grave. Et elle n'a pas d'argent pour se faire soigner. Aussi, elle lance un appel à l'aide. Son numéro de téléphone : 0793 38 29 72. Son numéro CCP : RIP : 007 99999 0017226404/72